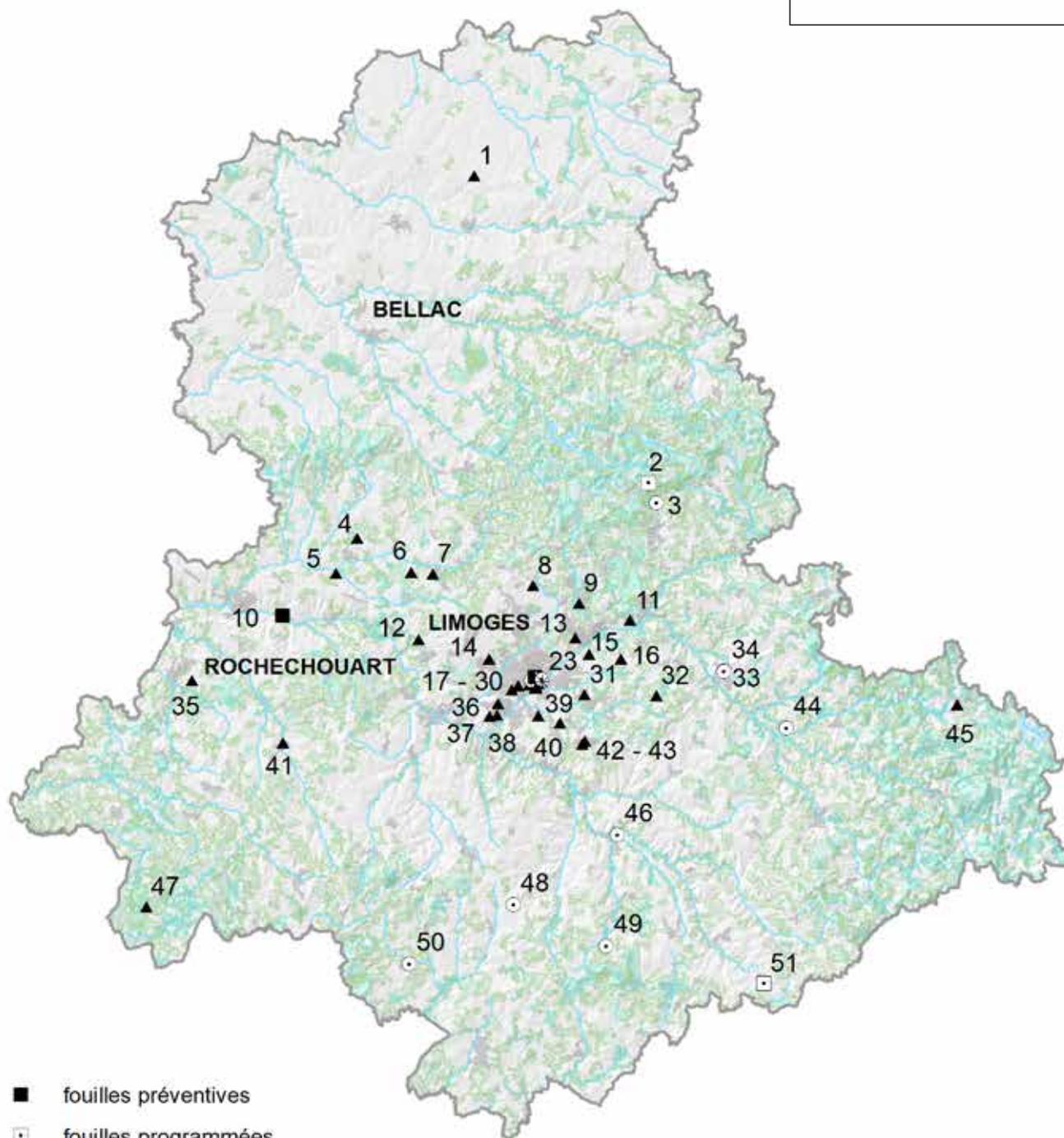


NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°Nat.						N°	P.
12-3949	AMBAZAC	Grange du Coudier	RACINET Philippe	SUP	DOC	3	394
12-3942	AUREIL	Chavagnac, route de la fontaine	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	32	394
12-3885	BOISSEUIL	Route de Poulénat	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	42	395
12-3888	BOISSEUIL	Les Bessières	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	43	395
12-3900	CHAPTELAT	Rue Saint-Eloi	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	8	396
12-3923	CHATEAU-CHERVIX	La Buchille – Puy Chaumartin	LACHAUD Jérôme	EP	PRT	49	396
12-3946	FEYTIAT	Moissac, 22 rue Sainte Claire	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	31	398
12-3889	FEYTIAT	Imbourdeix	GIRAUD Thierry	INRAP	OPD	40	398
12-3886	ISLE	La Chabroulie	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	37	399
12-3950	ISLE	Bellevue	OLIVEAU Benoît	INRAP	OPD	38	399
12-3983	ISLE	Avenue du château	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	36	399
12-3868	JANAILHAC	Ancien hôtel des voyageurs	CONTE Patrice	MC	SD	48	400
12-3903	LADIGNAC-LE-LONG	Eglise Saint-Aignant	PALOUMBAS-ODILE Dimitri	EP	SD	50	400
12-3892	LIMOGES	Rues de l'Hôpital, Cholet, Mazabraud	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	26	401
12-3909	LIMOGES	Rue de la Cité, rue Haute Cité, boulevard de la Cité	MANIQUET Christophe	INRAP	OPD	19	402
12-3883	LIMOGES	36 rue de la Boucherie	D'ANDREA Roberta	DOC	PRT	21	404
12-3880	LIMOGES	38 rue de la Boucherie – 9 rue Charreyron	BOUVART Patrick	MC	FP	18	405
12-3911	LIMOGES	9 ter rue Pétiniaut Beaupeyrat	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	22	406
12-3941	LIMOGES	37 avenue Georges Dumas	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	24	407
12-3948	LIMOGES	120 boulevard de Vanteaux	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	30	407
12-3954	LIMOGES	Place de la République – phase 1	MANIQUET Christophe	INRAP	FP	17	407
12-3959	LIMOGES	Rue Emile Montégut	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	29	409
12-3973	LIMOGES	Rue Waldeck Rousseau, avenue du Midi, rue Clos Adrien	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	25	410
12-3974	LIMOGES	Fontgeaudrant	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	39	410
12-3975	LIMOGES	6 avenue de la Révolution	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	28	410
12-3981	LIMOGES	Rue de l'Aurencous	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	14	411
12-3982	LIMOGES	29 avenue de la Révolution	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	27	411
12-3989	LIMOGES	37 rue du Pont Saint-Etienne	DAVIGO Gentiane	BEN	SU	20	413
12-3928	LIMOGES	Du Bois pour Limoges	PARADIS-GRENOUILLET Sandrine	EP	PCR	13	413
12-3958	MAGNAC-LAVAL	Parc éolien	OLIVEAU Benoît	INRAP	OPD	1	414
12-3940	MARVAL	Château de Marval	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	47	414
12-3980	ORADOUR-SUR-GLANE	Rue du Puits	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	5	415
12-3987	ORADOUR-SUR-GLANE	Chemin du Gôt, le champ du bois	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	4	416
12-3939	LE PALAIS-SUR-VIENNE	Les Prés Châtenet	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	13	416
12-3904	PANAZOL	La Couture Charbon	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	15	417
12-3891	PEYRAT-LE-CHATEAU	Place de l'église, rues Torte et du Héa	JAMOIS Marie-Hélène	INRAP	OPD	45	418
12-3924	LA PORCHERIE	Châteauvieux	CONTE Patrice	MC	FPR	51	419
12-3951	RILHAC-RANCON	La Lande du Peyrou	GIRAUD Thierry	INRAP	OPD	9	421
12-3910	ROCHECHOUART	Village de Biennac	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	35	421
12-3967	SAINT-BRICE-SUR-VIENNE	Rue du 8 mai 1945	POULAIN Peggy	EP	FP	10	422
12-3930	SAINT-DENIS-DES-MURS	Villejoubert	PARACHAUD Kévin	DOC	PRD	44	424
12-3895	SAINT-GENCE	1 rue des Cheyroux	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	7	424
12-3897	SAINT-JUST-LE-MARTEL	Chemin du Grand Bonnefond	BEAUSOLEIL Jean-Michel	INRAP	OPD	16	424
12-3893	SAINT-LAURENT-SUR-GORRE	Eglise Saint-Laurent	KIRSCHENBILDER Benoît	INRAP	OPD	41	425
12-3938	SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT	Place de la Libération	TANDEAU-de-MARSAC Martine	BEN	SD	33	425
12-3976	SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT	Place de la Libération	VERLIAC Gaëlle-Anne	EP	SD	34	426
12-3896	SAINT-PRIEST-TAURION	Le Monteil – tranche nord	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	11	427
12-3926	SAINT-SYLVESTRE	Abbaye de Grandmont	RACINET Philippe	SUP	FPR	2	428
12-3865	VERNEUIL-SUR-VIENNE	Greignac	RONCIER Catherine	INRAP	OPD	12	429
12-3952	VEYRAC	Les Cosjanots	DEFAYE Sophie	INRAP	OPD	6	429

NOUVELLE-AQUITAINE HAUTE-VIENNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

Moyen Age

AMBAZAC Grange du Coudier

A proximité de l'opération menée à l'abbaye de Grandmont, l'étude archéologique du bâti de la principale grange de Grandmont a pu être poursuivie. Dans le courant de l'année 2021, la datation d'une partie de la charpente de la grange du Coudier, financée par l'association La Grange aux Moines et réalisée par Christelle Bélingard, a révélé l'ancienneté de ce bâtiment : première moitié du XIII^e siècle. Un résultat plutôt étonnant mais remotivant notre équipe. Nous

aurions donc bien affaire à une « grange monastique » de type cistercien, pivot du système d'exploitation agricole de la Franchise de Grandmont. Il convient donc d'être présent sur le site pour mettre en place une nouvelle stratégie (sondages, nouveaux relevés...). Si un échafaudage doit être monté pour travaux, il faudra aussi envisager un relevé de la charpente et des piliers.

Racinet Philippe et Colaye Julie

AUREIL Chavagnac, Route de la Fontaine

Le projet de construction d'un pavillon individuel était susceptible de porter atteinte à d'éventuels vestiges archéologiques, notamment liés aux périodes antique et médiévale. L'ouverture de quatre sondages sur l'emprise du futur pavillon n'a pas permis de livrer la présence de vestiges ni d'objets archéologiques.

Le terrain naturel (arène granitique et gneiss), apparaît à une profondeur comprise entre dix et vingt centimètres sous le niveau actuel de terre végétale. Cette opération s'est donc avérée négative d'un point de vue archéologique.

Devevey Frédéric

BOISSEUIL Route de Poulénat

Cette opération archéologique a été réalisée le du 29 au 31 janvier 2020, en préalable à un projet immobilier sur la commune de Boisseuil en Haute-Vienne, au lieu-dit « Route de Poulénat – Les Quatre Vents ». Le service régional de l'Archéologie a jugé que le potentiel archéologique était suffisamment sensible pour prescrire un diagnostic, dont l'objectif était d'identifier, de dater et d'évaluer l'étendue d'éventuels vestiges archéologiques, dans un environnement pouvant favoriser l'implantation humaine. Le projet se situe au sommet du vallon des Quatre Vents au sein de formations granitiques à l'altération plus ou moins prononcée. La parcelle concernée a gardé un caractère agro-pastoral jusqu'à nos jours. L'emprise du projet couvre une superficie de 11 091 m². Quinze tranchées ont été ouvertes selon un premier maillage en quinconce suivant un axe général nord-sud, qui a été ensuite complété par des tranchées perpendiculaires afin d'augmenter les probabilités de découvertes. Le taux d'ouverture représente un pourcentage d'ouverture de 9,6 % de la surface accessible.

Bien que d'une faible densité de concentration, quelques indices archéologiques diachroniques ont été observés :

En bordure ouest de la parcelle, une fosse polylobée attribuée à la période du Hallstatt (dont le plan complet n'a pu être évalué) a été mise au jour et a livré au moins un vase archéologiquement complet. Cette structure a été testée sur au moins un quart de sa surface.

À proximité de cette dernière, un fossé parcellaire de la période contemporaine a été reconnu dans trois tronçons de sondages, sur une longueur minimale de vingt mètres.

Enfin, la bordure nord-est de l'opération a livré la présence d'un important silo excavé de plan circulaire et au profil évasé. Ce dernier a été fouillé par la moitié, mécaniquement et manuellement. Le fond a été reconnu à une profondeur de 1,68 m sous le niveau actuel du sol. Le comblement constitué d'un sédiment argileux brun-gris argilo-sableux associé à de nombreux blocs de granite, n'a livré qu'un échantillon très pauvre de mobilier constitué d'un fragment de terre cuite architecturale roulé (tuile), d'un petit tesson de col de cruche à pâte claire et un nodule ferreux non identifié. L'attribution chronologique reste donc très vague et pourrait couvrir l'ensemble de la période historique et sans doute plus particulièrement la période altomédiévale.

En bordure est de ce silo, deux trous de poteau d'un diamètre de 0,40 m ont été détectés. Leur attribution chronologique reste incertaine, bien qu'ils puissent avoir fonctionné avec le silo.

Malgré la présence d'occupations humaines de la Protohistoire et de l'Antiquité plus au nord de la commune de Boisseuil, ce diagnostic ne livre que peu de structures, très faiblement réparties sur l'emprise de la parcelle concernée par les travaux.

Devevey Frédéric

BOISSEUIL les Bessières

Motivée par un projet de construction d'une zone pavillonnaire, cette opération de diagnostic s'est avérée positive, sur la partie septentrionale. Plusieurs périodes d'occupation ont été reconnues.

L'occupation gallo-romaine qui était à juste titre supposée en raison de découvertes anciennes, n'a pas été confirmée. L'unique indice pouvant s'y rattacher est représenté par un sesterce de l'Empereur Antonin-le-Pieux (138-161 ap. J.-C.). Cependant son contexte de découverte est apparemment lié à une installation de drainage délimitant deux parcelles durant le XIXe s.

Les microreliefs plus ou moins marqués sur l'emprise de cette opération se sont révélés être des aménagements de délimitation de parcelles et de drainage des eaux de ruissellement modernes à contemporains. Certaines de ces structures ont pu être reportées sur le cadastre napoléonien (sondages 1, 2, 3, 18).



BOISSEUIL - Structure F.810 (F. Devevey)

La butte rocheuse visible en bordure sud du projet (parcelle n°100) s'est avérée naturelle bien qu'une extraction très ponctuelle de matériaux a été pratiquée en son sommet durant la période contemporaine.

C'est la période de la Tène Finale qui représente la grande majorité des découvertes mobilières et immobilières. Le mobilier céramique mis au jour lors de cette opération renvoie principalement à une occupation de la fin de l'âge du Fer dont la datation est probablement centrée sur le II^e s. av. J.-C. (La Tène C2/La Tène D1). Il témoigne selon toute vraisemblance d'une implantation rurale située pour partie dans l'emprise diagnostiquée. Le faciès peut être comparé dans ses grandes lignes à ceux de l'établissement rural de Veyrac, Le Petit Moulin, de l'agglomération ouverte de Saint-Gence, La Gagnerie, ou du site de la Chabroulie à Isle.

On notera cependant l'absence de vaisselle de table (céramique fine sombre tournée régionale, céramique à vernis noir italique) ainsi que la rareté des restes d'amphore vinicole italique républicaine. Il est toutefois plus probable que le phénomène trouve une explication dans le fait que le cœur du site, et notamment la ou les zones de rejets associés au secteur domestique, se situent hors de l'emprise (plus à l'ouest ?). Mentionnons enfin que de très rares indices (deux fragments de panses portant des cordons plastiques : SD. 1, F101 ; SD. 15) pourraient témoigner d'une fréquentation des lieux plus ancienne (Premier âge du Fer ?). L'excellente qualité de conservation des vestiges et la présence d'une séquence stratigraphique conservée sur au moins deux états donne un caractère tout à fait particulier à ce site de l'âge du Fer.

Devevey Frédéric

CHAPTELAT Rue Saint-Éloi

L'opération de sondages et d'évaluation archéologiques a été motivée par le projet de construction d'un lotissement rue Saint-Eloi, sur la commune de Chaptelat (parcelle 09 p, section BK). Les douze tranchées réalisées sur une emprise totale

de 11 000 m² environ ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne. Aucun site archéologique n'a été découvert dans la parcelle

Beausoleil Jean-Michel

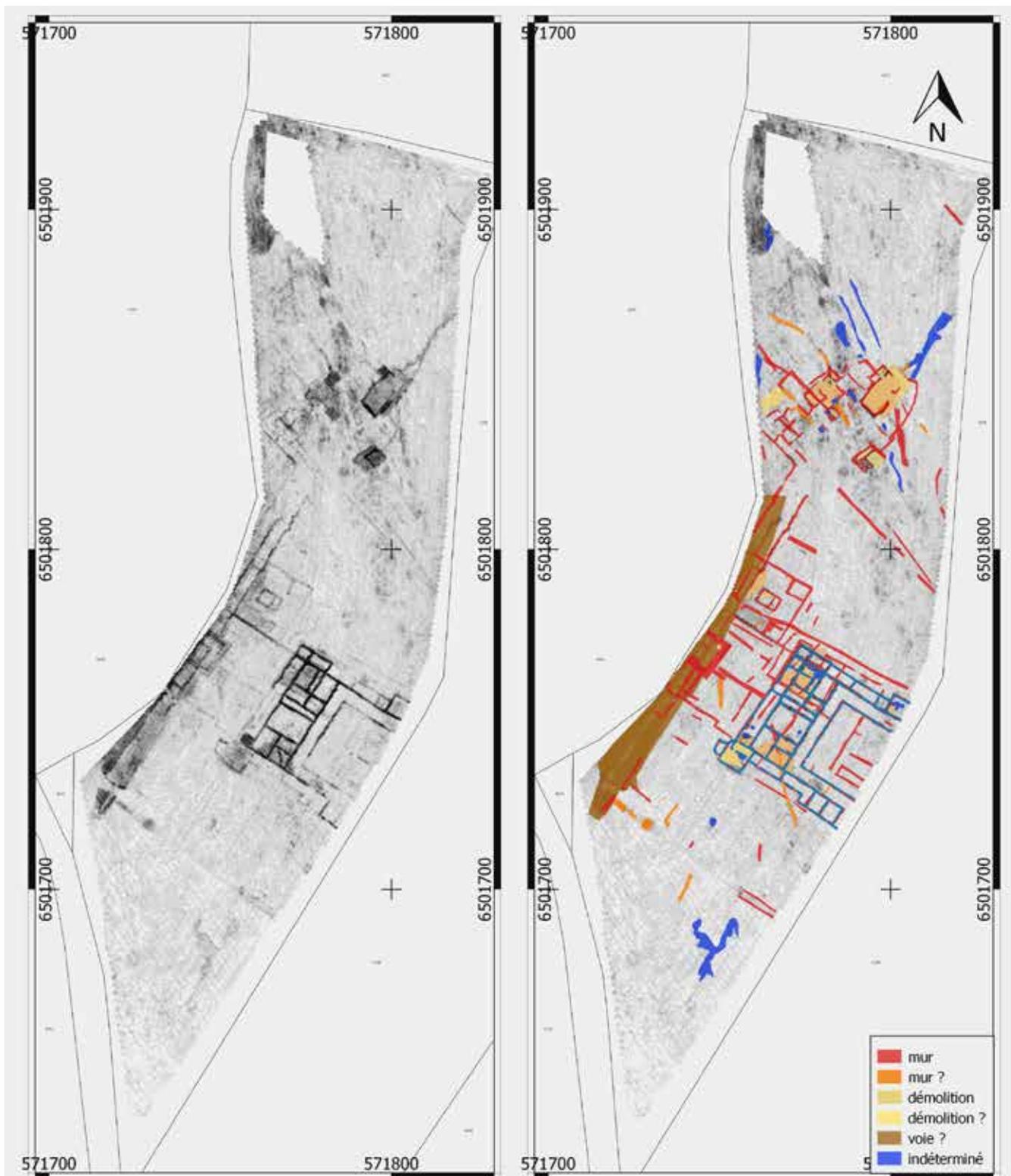
Antiquité

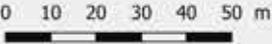
CHATEAU-CHERVIX La Buchille – Puy Chaumartin

Une première campagne de prospection géoradar a été menée à Château-Chervix afin de renouveler la documentation disponible et ainsi statuer sur le type d'occupation présent : villa et/ou agglomération secondaire. Au terme de cette première campagne de prospection géoradar fructueuse, nous pouvons considérer avec certitude que le site antique de Château-Chervix était composé a minima d'un établissement rural de type villa dont nous cernons une part importante de la pars urbana. Plusieurs phases

d'occupation, antique ou autre, sont discernables au sein de la pars urbana ainsi qu'au nord de celle-ci. Il est en revanche impossible de trancher à ce stade entre une villa isolée de grande superficie ou une villa associée à une agglomération secondaire du territoire lémovice. Ce sera l'enjeu principal de la suite de ces recherches, à travers une nouvelle campagne de prospection géoradar envisagée en 2021.

Lachaud Jérôme



	Plan général d'interprétation 2020	
	Site de Château-Chervix	
Auteurs : Dorian Nurit - Thomas Jubeau		
Fond IGN©	Echelle 1:900	Système de coordonnées Lambert 93

CHATEAU-CHERVIX - Plan général d'interprétation de la campagne 2020 au 1/900e d'après le rapport d'étude Analyse-GC (D. Nurit et T. Jubeau)

FEYTIAT

22 rue Sainte-Claire – Moissac

Cette opération de diagnostic archéologique préventif porte sur les parcelles 29, 30, 40, 41, 161 et 163 de la section BS de la commune de Feytiat, dans le département de la Haute-Vienne. Ces parcelles se situent au sud-est du territoire communal, dans le quartier de Moissac. Le projet à l'origine de la prescription de ce diagnostic vise à viabiliser et lotir ces parcelles à vocation agricole, enclavées au milieu d'un quartier résidentiel. La prescription porte sur une superficie de 14707 m².

L'intervention archéologique s'est déroulée sur place sur une période de 3 jours ouvrés, entre le 22 et le 24 juillet 2020. Elle a été précédée de deux visites préalables les 14 janvier et 3 juillet 2020 et de deux journées de préparation les 20 et 21 juillet 2020.

Onze tranchées mécaniques continues axées sud-ouest / nord-est ont été réalisées, réparties sur les secteurs accessibles à l'engin de terrassement. La surface cumulée de ces ouvertures représente 1003,88 m² soient 6,82 % de la surface soumise à prescription. La surface accessible au diagnostic doit cependant être ramenée à 11725 m², en raison des nombreux arbres présents sur la parcelle BS40, d'un talus en friche en partie sud des parcelles BS29, 161 et 163. Les tranchées de diagnostic représentent ainsi 8,56 % de la surface accessible.

Chacune de ces tranchées a permis d'atteindre les formations naturelles. Les tranchées 1 à 3 ont été réalisées sur la parcelle BS30, la tranchée 4 concerne la parcelle BS163, les tranchées 5 et 6 se trouvent sur la parcelle BS161 et les tranchées 7 à 10 ont été implantées sur la parcelle BS29. Enfin, la tranchée 11 a été ouverte dans la zone accessible d'un jardin d'agrément sur la parcelle BS40. La parcelle BS41 n'a pas été sondée : très étroite, elle est couverte d'une haie et située en bordure immédiate de la voie publique.

Le diagnostic est positif. Les tranchées mécaniques réalisées sur les zones accessibles de ce terrain ont révélé les vestiges ténus de l'occupation à vocation agricole au cours des périodes moderne à contemporaine. L'intervention a plus particulièrement permis de mettre en évidence, en partie nord de l'emprise, la présence de matériaux d'origine colluviale dans lesquels se trouvent piégés de nombreux restes de terres cuites architecturales et fragments de céramique antique. Ce mobilier témoigne de la présence, en partie haute et en dehors de l'emprise prescrite, d'une occupation antique. Cette occupation se développe en partie sud, dans les parcelles surplombant ce petit vallon.

Méténier Frédéric

FEYTIAT

Imbourdeix

Le diagnostic archéologique D130394 s'est déroulé du 30 janvier au 11 février 2020 au lieu-dit Imbourdeix, au nord-ouest de la commune de Feytiat (Haute-Vienne), dans un micro vallon affluent dextre et septentrional de la rivière La Valoine. Il concerne 4,733 hectares (parcelles 5 à 8, 19 et 20) qui seront converties en 41 lots à bâtir. Le Service régional de l'archéologie de Nouvelle-Aquitaine, sous le contrôle scientifique de Patrick Bouvart, a procédé à la prescription d'un diagnostic archéologique préalable sur un secteur peu documenté de cette commune.

Dix-sept tranchées ont été creusées pour un total d'ouverture cumulée de 5 822 m² sur les 42 539 m² accessibles, soit un pourcentage de 8,39 % d'ouverture. Compte-tenu des très mauvaises conditions météorologiques rencontrées lors du diagnostic (précipitations importantes avant et pendant l'intervention) conjuguées à un contexte sédimentaire peu drainant, les observations se sont avérées restreintes, du fait de l'effondrement rapide, aléatoire et dangereux des parois. L'essentiel des données a cependant pu être collecté.

Les principaux témoins et impacts de l'activité humaine sur ce secteur se résument à des travaux de terrassement et de nivellement de ces parcelles agricoles (talus aménagés, fossés, drains...), parasité par de rares chablis et anomalies naturelles. Les vestiges fugaces et peu développés attestent d'une fréquentation discrète de ce terrain et de ses abords à la fin de l'âge du Fer avec un fond de fosse et de fossé scellés par 1,40 m de remblais récents de nivellement. La fosse, d'un mètre de diamètre, conservée sur 20 cm, a livré le profil d'une assiette en céramique, seul élément permettant d'esquisser une datation relative. Les témoignages attribués à l'antiquité se résument à quelques fragments de TCA, imbrex et tegulae, et de céramique altérés remobilisés dans des colluvions ou piégés et mieux préservés dans des niveaux hydromorphes en zone humide. L'indigence de ces indices ne permet pas davantage de précision concernant les périodes représentées et n'attestent aucunement d'une présence humaine franche et massive pour ces différentes périodes.

Giraud Thierry

ISLE La Chabroulie, Bâtiment de stockage

Le diagnostic archéologique prescrit sur la parcelle BI 25 au lieu-dit La Chabroulie sur la commune d'Isle couvre une surface de 3 300 m². Les quelques structures découvertes, toutes fossoyées, sont pour une part liées à l'exploitation récente ou actuelle du terrain (fosse de plantation, tranchée de canalisation, fossé parcellaire/drainant) et correspondent pour les autres à un ensemble fossoyé dont l'attribution chronologique n'a pu être clairement défini. En effet, un seul tesson de céramique non identifiable a été recueilli dans le comblement d'un des fossés (F4). De même, les quelques rares fragments de TCA issus du remplissage du fossé F6 ne sont pas suffisamment caractéristiques pour évoquer une chronologie fiable. Au fossé principal qui adopte un tracé nord-ouest/sud-est, se rattachent deux fossés dirigés pour l'un vers l'ouest et pour le second, situé 6 m plus au sud, vers le sud-ouest, formant un angle droit avec le fossé principal. Ces fossés pourraient constituer l'angle d'un

petit enclos partitionné ou d'un micro-parcellaire. Cet ensemble de fossés ne suit pas l'orientation actuelle du parcellaire. Il n'est toutefois pas possible de le rapprocher de l'occupation du second âge du Fer qui se développe au nord sur le versant.

Le diagnostic a également permis de recueillir deux tessons correspondant à un œillet de préhension dont la datation reste incertaine (Néolithique, âge du Bronze ?). Ce mobilier est issu de la partie inférieure des colluvions piégées au sein d'une dépression naturelle du versant. Même fragmentaires et isolés, ces tessons constituent pour autant un indice intéressant sur la potentielle occupation du versant à ces périodes. Cette découverte est à mettre en parallèle avec celle réalisée en 2019 d'un éclat de silex. Découvert également dans les colluvions recouvrant la partie haute versant, il a été daté d'une manière large à la préhistoire récente.

Roncier Catherine

ISLE Bellevue

Notice non parvenue

Oliveau Benoît (Inrap)

ISLE Avenue du Château

Cette opération de diagnostic archéologique préventif porte sur les parcelles BB 85 et 87 de la commune de Isle, dans le département de la Haute-Vienne. Ces parcelles se situent au nord du centre-bourg de la commune, à l'emplacement de l'ancienne ferme des Bayles dont ne subsiste aujourd'hui qu'une grange réhabilitée. Le projet à l'origine de la prescription de ce diagnostic vise à créer une salle multifonctionnelle. La superficie impactée est de 1 920 m².

Cinq tranchées mécaniques ont été réalisées. Chacune de ces tranchées a permis d'atteindre les formations naturelles constituées de limons des plateaux et d'altérations du substratum. Tous les phénomènes d'origine anthropique identifiés relèvent de la période contemporaine.

On recense ainsi deux tronçons d'aqueduc dont l'un des deux est encore fonctionnel. On observe également la présence d'une cave remblayée récemment suite à la destruction d'une grange au-devant de laquelle se trouvait un sol pavé, mis en évidence dans la tranchée 5.

Enfin, la tranchée 1 a livré une dépression dont tout le développement n'a pas été perçu. La caractérisation de ce fait, comblé d'un matériau homogène vierge de tout élément mobilier, n'est pas aisée. Nous proposons cependant d'y voir le vestige d'une ancienne haie.

Méténier Frédéric

JANAILHAC

Ancien hôtel des voyageurs

Poursuivant la collaboration établie entre la commune de Janailhac, le SRA et l'association ArchéA visant à une surveillance et une protection du patrimoine archéologique du centre bourg et suite aux précédentes opérations (voir : BSR Limousin 2010, p.31-63 ; BSR Limousin 2015, p. 79-80 ; BSR NA 2017, p.426-427), une nouvelle intervention de sondage a été menée à l'emplacement de l'ancien « hôtel des Voyageurs », situé à une dizaine de mètres de l'église Saint-Yrieix et Saint-Eutrope. Cette maison, récemment acquise par la commune, en attente d'affectation, a révélé la présence d'anomalies à la base de chacune des parois excavées de l'une de ses caves, affectant la forme de deux creusements obturés de remblais et pouvant correspondre à des vestiges anciens. Deux sondages ont été engagés en vis-à-vis, à la base de chaque anomalie. Ils ont permis de confirmer leur origine anthropique sous la forme d'une même galerie souterraine en partie détruite par le creusement de la cave. Le segment côté nord se poursuit sur trois

mètres au-delà de l'emprise du bâtiment où son tracé s'incurve, mais où le colmatage de la galerie a empêché d'en poursuivre la fouille. A l'opposé, la même galerie, attestée sur l'ensemble de l'emprise de la cave rejoint presque perpendiculairement une seconde galerie, située à un niveau légèrement plus bas (0,80 m). Cette dernière structure souterraine est également obstruée en aval (vers le sud-est) et se poursuit hors de l'emprise du bâtiment. A l'opposé, vers le nord-ouest, c'est un massif de maçonnerie de soutènement du bâtiment qui perfore la galerie et en occupe l'espace, interrompant également son tracé. Au bilan, aucune des extrémités de ce réseau n'a pu être dégagée ni étudiée. L'absence de mobilier associé à la phase de creusement ou d'occupation empêche toute datation du réseau pour lequel on ne peut guère qu'avancer qu'il est antérieur au XIXe siècle, la maison qui le recouvre et l'a en partie détruit figurant sur le cadastre ancien.

Bien que l'ensemble des deux galeries n'ait pu être ni daté précisément ni documenté d'un point de vue fonctionnel, son étude partielle permet de constater que sa morphologie, uniquement formée de galeries et sans aménagements secondaires ni salles, le distingue des cavités rurales médiévales fréquemment attestées dans cette région. Par ailleurs, l'étude sommaire du bâti de « l'hôtel » a permis de préciser que ce dernier procède, dans son état actuel, de l'évolution d'un bâtiment initial plus complexe : on a pu en effet constater les restes d'une maçonnerie détruite dans ses fondations et identifier une petite cave comportant une ouverture murée, probable accès à l'étage, qui correspondrait à l'emprise d'une maison médiévale dont elle serait l'ultime vestige.

Conte Patrice



Photogrammétrie de l'une des parois de la cave de la dernière maison à gauche : probable accès à la surface, muré (Archéa-Archéo/Scan)

LADIGNAC-LE-LONG

Eglise Saint-Aignant

Au cours du mois de juin 2020, des sondages archéologiques ont été réalisés sur le site de l'église Saint-Aignant, dans la commune de Ladignac-le-Long (Haute-Vienne,). Classé au titre des monuments historiques en 1910, l'édifice devait faire l'objet de travaux qui nécessitaient le creusement de plusieurs

tranchées près de son chevet roman. Dans l'un des sondages, quatre sépultures rupestres ont été exhumées. Elles contenaient les restes osseux de quatre individus orientés tête à l'ouest. Certes modeste, cette découverte confirmerait l'existence d'un cimetière (médiéval ?) à l'ouest du chevet. Elle prouve

aussi que malgré les aménagements de l'époque contemporaine, et notamment le percement de la route départementale, il subsiste encore, sous terre, des vestiges archéologiques d'un intérêt certain à proximité immédiate de l'église Saint-Aignan.

Paloumbas-Odile Dimitri



LADIGNAC-LE-LONG - Sépultures rupestres découvertes au chevet de l'église Saint-Aignan (D. Paloumbas-Odile)



LADIGNAC-LE-LONG - Détail d'une sépulture (D. Paloumbas-Odile)

Antiquité,
Médiévale et Moderne

LIMOGES

Rues de l'Hôpital, Édouard Cholet et Joseph Mazabraud

Dans le cadre du projet de renouvellement d'une canalisation d'adduction d'eau potable (AEP) dans les rues de l'Hôpital, Édouard Cholet et Joseph Mazabraud à Limoges (87) par la Communauté d'agglomération Limoges Métropole, un diagnostic archéologique a été prescrit par le Service régional de l'archéologie.

Ce quartier a déjà fait l'objet de plusieurs interventions archéologiques (dans les années 1990 et 2000) qui ont révélé la présence d'importantes et imposantes ruines de riches domus antiques. Cependant, la puissance stratigraphique et la profondeur d'apparition des vestiges demeuraient difficiles à estimer dans cette zone.

Neuf sondages ont été ouverts dans l'emprise prescrite, trois dans chaque rue. Les résultats se sont avérés d'un intérêt archéologique certain. Si aucune trace d'implantation préhistorique ou protohistorique n'a été mise en évidence, les vestiges de la ville antique se sont révélés abondants (sondages 2 à 8). Les sondages 1 et 2 ont révélé quant à eux la présence d'une occupation et de constructions plus récentes à

mettre en relation avec le couvent des Récollets de Sainte-Valérie, voire avec l'occupation médiévale qui l'a précédé, à proximité de l'église Sainte-Valérie.

Le sondage 9 n'a, quant à lui, révélé l'existence d'aucun aménagement moderne ou médiéval et les éventuels vestiges sous-jacents n'ont pas été atteints. Cette grande profondeur est sans doute liée au remodelage de la topographie après l'abandon de la ville antique qui était aménagée sur des terrasses horizontales descendant vers la Vienne.

Dans les sondages 3 à 8 ont été mis en évidence les vestiges de constructions incluses dans les insulae IV-5 et III-5 de la ville gallo-romaine. Dans le sondage 1 des niveaux de voie appartiennent vraisemblablement au decumanus D-V. Le sondage 3 a permis de replacer précisément l'angle sud-est de l'insula IV-5 et de la demeure qui faisait face à la domus des Nones de Mars fouillée au début des années 1990, dont elle était séparée par le cardo maximus C-6. Les murs antiques identifiés dans les sondages 2, 3 et 7, de largeurs conséquentes, devaient jouer un rôle de soutènement



LIMOGES - Sondage 5 : mur F501, entre un sol de béton de tuileau et un lit de béton de chaux (A. d'Agostino)

et doivent sans doute être associés à de somptueuses demeures aristocratiques établies sur terrasses et le long des voies majeures, à proximité immédiate du forum. Liés à ces maçonneries, des niveaux de sols de béton de chaux ou de tuileau de bonne qualité appartiennent au dernier état de construction antique conservé. Il est impossible de restituer le plan des habitations à partir des seules observations autorisées par nos sondages.

Les vestiges attribuables aux périodes médiévale et moderne, mis au jour uniquement dans les sondages 1 et 2, sont essentiellement à rapprocher du couvent des Récollets de Sainte-Valérie. On rappellera que cette communauté religieuse s'est implantée en 1696 près de l'église Sainte-Valérie datée du XIII^e siècle qui,

elle-même, aurait pris la place d'un oratoire plus ancien (du VI^e siècle). Les vestiges aperçus ne reflètent pas toutes ces étapes mais un mur de l'église moderne (reconstruite au XVII^e siècle sur l'église antérieure) a été mis en évidence à faible profondeur. Il perturbait des sépultures en pleine terre qui pouvaient être attenantes à l'église médiévale et que la céramique permet de placer au XII^e ou au XIII^e siècle. Certains des murs mis au jour dans le sondage 2 sont aussi vraisemblablement à rattacher au couvent des Récollets ou à des bâtiments associés. Ces informations sont importantes dans la mesure où les plans de l'ensemble des bâtiments de ce couvent sont très rares, voire absents, dans les sources bibliographiques et archivistiques à notre disposition. Cet établissement a été détruit à la Révolution et ce n'est qu'au début du XX^e siècle que les rues Édouard Cholet et Joseph Mazabraud ont été créées de toutes pièces.

Ce diagnostic archéologique permet de mieux appréhender l'occupation de ce secteur de la ville au cours du temps. Les vestiges reconnus, généralement à faible profondeur (en particulier dans les sondages 1, 2, 3, 7 et 8), sont très cohérents, assez peu perturbés et encore bien conservés. Ce diagnostic n'a permis de distinguer que des segments de murs et des portions de sol, mais aucunement de percevoir l'organisation des divers édifices rencontrés. Ce n'est que par l'identification de leur plan qu'une fonction pourra éventuellement leur être assignée.

Maniquet Christophe

Antiquité,
Haut-Moyen-Age

LIMOGES

Rue de la Cité, rue haute Cité et boulevard de la Cité

L'intervention réalisée dans le cadre du projet de remplacement de réseaux entre le boulevard de la Cité, et la place Haute-Cité à Limoges (87) se situe dans une zone urbanisée depuis l'époque romaine. Les observations issues des neuf sondages ouverts se sont révélés d'un intérêt archéologique certain.

La surface des niveaux antiques et l'arase supérieure des deux murs ont été atteintes ponctuellement. Le fossé limitrophe de la ville antique, s'il existe bien à l'emplacement présumé, n'a pas été atteint. Aucune trace d'une première enceinte liée au castrum du Bas-Empire n'a été mise en évidence non plus.

Le haut Moyen Âge est représenté par une succession de niveaux et quelques fosses qui ont livré du mobilier des VIII^e-IX^e siècles. Deux murs entrevus dans l'un des sondages sont également à rattacher à cette période.

Une autre étape d'occupation semble intervenir au cours des IX^e-XI^e siècles, matérialisée par divers remblais et niveaux empierrés et une fosse s'apparentant à un silo à grains. Aucune construction

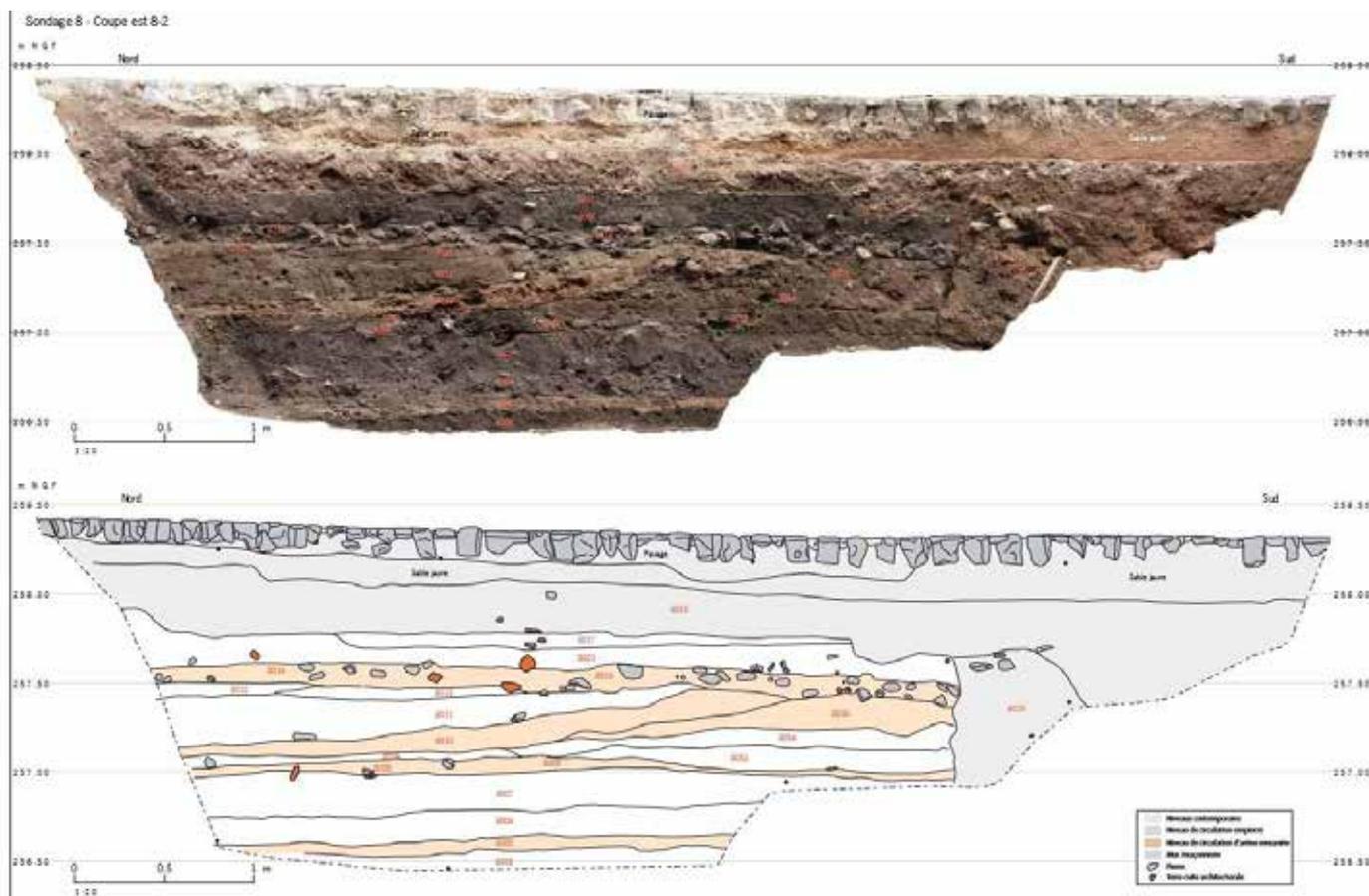
maçonnée ne semble prendre place sur l'espace de l'actuelle place Haute-Cité qui est peut-être déjà utilisé comme aire publique de rassemblement ou de marché.

Aucun indice n'a permis d'attester l'existence du fossé défensif de première génération (Xe-XII^e siècle) cernant l'ensemble épiscopal. Ce fossé pourrait se développer davantage sous les bâtiments bordant la rue et la place Haute-Cité.

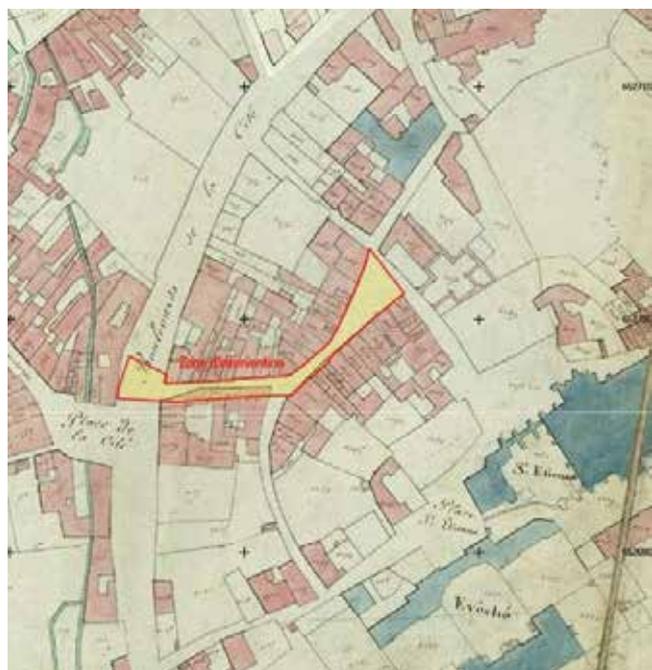
À l'est de cette dernière, cependant, une vaste excavation pourrait témoigner de l'existence d'un autre fossé défensif, insoupçonné jusqu'alors, qui se greffait peut-être sur celui de l'enceinte du Xe-XI^e siècle.

Le réaménagement majeur suivant intervient visiblement au cours du XIII^e siècle, c'est à-dire au moment de la construction de la nouvelle enceinte étendue, dont le fossé a été identifié au niveau du boulevard de la Cité. Une large maçonnerie semblait chemiser la paroi orientale de ce dernier.

Dans six sondages, un épais apport d'arène percé de trous de poteau semble marquer un nivellement général du secteur.



LIMOGES - Sondage 8 place Haute Cité, coupe est



LIMOGES - Zone d'intervention sur le cadastre de 1812

Les XIV^e et XV^e siècles sont matérialisés, dans l'une des tranchées, uniquement par un niveau riche en mobilier et perturbé par une vaste excavation correspondant vraisemblablement à l'effondrement d'un réseau de caves souterrain.

La majorité des niveaux modernes ou contemporains semblent avoir disparu lors des réfections récentes des rues et de la place. Des murs apparus à très faible profondeur ont sans aucun doute appartenu au couvent des Sœurs de la Croix implanté en 1687 près de l'ancienne porte Scutari. Les niveaux supérieurs de remplissage du fossé médiéval du XIII^e siècle indiqueraient un abandon de la structure défensive dès le XVII^e siècle.

Cette intervention a permis de constater que des niveaux médiévaux du XIII^e siècle, associés à des structures, subsistent encore en de nombreux points et à moins de 1 m de profondeur et que les niveaux gallo-romains et du haut Moyen Âge sont relativement bien préservés dans ce secteur de la ville.

Maniquet Christophe

36, rue de la Boucherie - constructions à pan de bois Prospection diachronique

Cette prospection s'inscrit dans le cadre des recherches du PCR « Du bois pour Limoges, XVe-XIXe », et plus précisément dans l'atelier 1, le bois dans la construction à Limoges (voir notice du PCR supra). Menée par R. D'Andrea, Ch. Belingard, R. Crouzevialle, F. Cerbelaud et S. Paradis-Grenouillet, elle a principalement porté sur l'étude de la maison au 38 de la Boucherie, ancienne maison de boucher exploitée aujourd'hui comme écomusée, dont les pans de bois sont visibles dans la majorité des pièces. Les pièces de bois à prélever pour les analyses dendrochronologiques ont été soigneusement choisies

en étroite collaboration avec Ch. Belingard, et avec le concours des ingénieurs géomaticiens du laboratoire GEOLAB (R. Crouzevialle et F. Cerbelaud). Une cinquantaine de prélèvements a été réalisée : après mesure des largeurs de cernes, et sous la houlette de Ch. Belingard, de premiers éléments de datations ont pu être obtenus permettant d'affirmer qu'une grande partie des bois échantillonnés est datée du XVe siècle.

Paradis-Grenouillet Sandrine,
D'Andrea Roberta



LIMOGES - Façade sur la rue et niveau 2, mur mitoyen avec le n°34 : photogrammétrie et relevé avec localisation des prélèvements (R. D'Andrea)

LIMOGES

38, rue de la Boucherie 9, rue Charreyron

D'une emprise au sol de 92 m², l'immeuble n° 38 de la rue de la Boucherie et n° 9 de la rue Charreyron (parcelle DY 110) s'élève sur 5 niveaux dont un de caves. Une inscription au titre des Monuments Historiques le 4 octobre 1993 est justifiée par une architecture « caractéristique des constructions conçues pour l'exercice du seul métier de boucher : vastes caves creusées dans le tuf pour conserver les viandes l'été ; pièces noires pour le suif et la graisse ; greniers pour les réserves de fourrage et de paille ; système de ventilation au moyen de galetas et galeries ouverts, superposés sous la charpente, pour assurer le séchage et le stockage des cuirs et des peaux ». Malgré cette interprétation et l'intérêt suscité par le quartier historique des bouchers attenant à la motte vicomtale, aucune chronologie des constructions n'a véritablement été établie, ni au sein de la parcelle n°110, ni entre les différentes façades des rues de la Boucherie et Charreyron.

Les élévations du rez-de-chaussée et des trois étages ont subi un violent incendie le 17/02/2018. La maîtrise d'œuvre de la reconstruction partielle a été confiée à François Demars, architecte dplg. Les délais imposés par l'urgence des travaux, les circonstances accidentelles et la nécessaire co-activité avec les

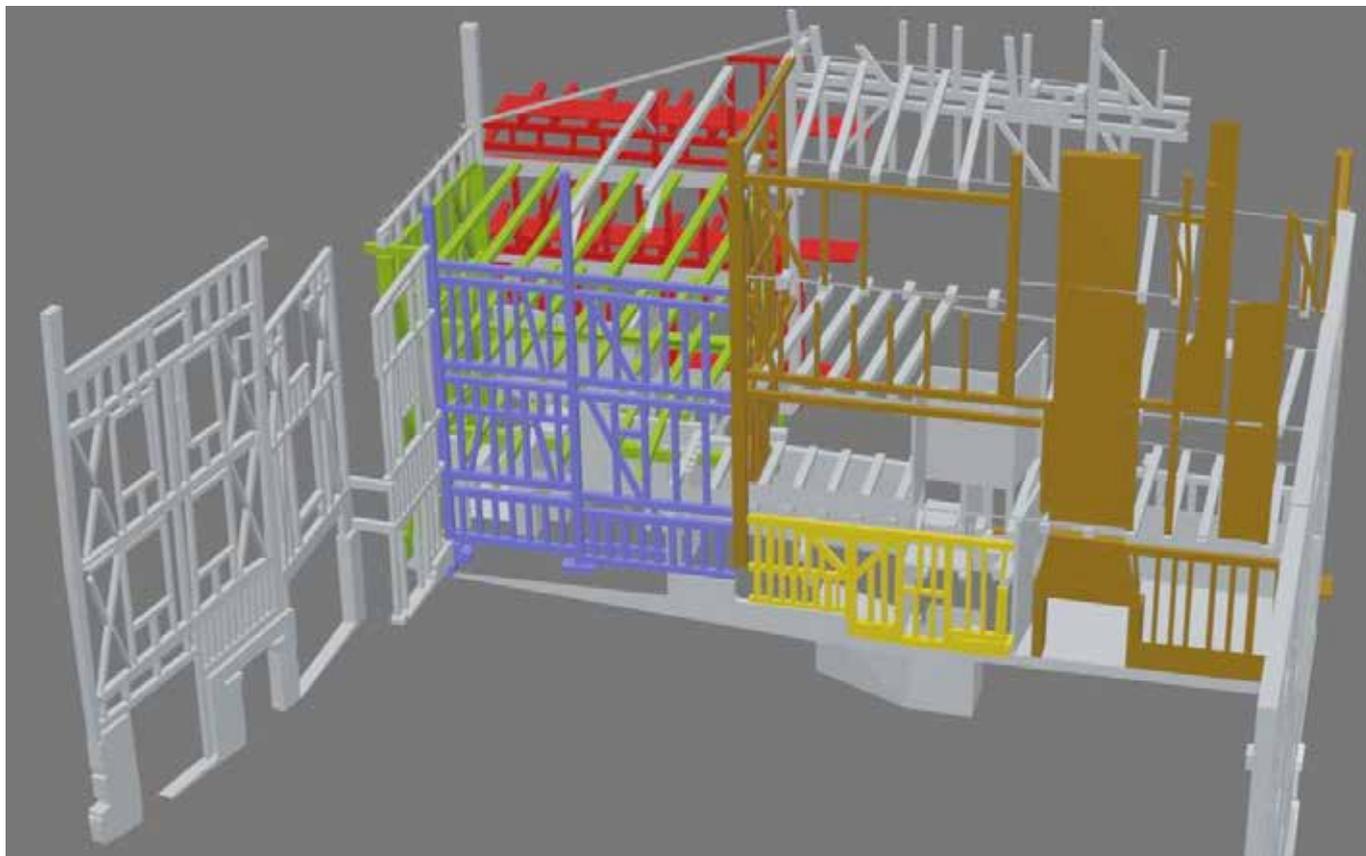
entreprises de restauration ont motivé l'exécution d'une opération archéologique par l'Etat, sous la forme d'un suivi des interventions sur les élévations. Le cahier des charges scientifique mettait en exergue 3 axes de recherches :

■ **« Modalités d'occupation de la ville : analyser les interactions socio-spatiales »**

Dans cette thématique, il convenait d'observer les relations entre le bâti et chacune des rues mais aussi avec les constructions mitoyennes. Les façades présentent-elles des agencements comparables ou différents témoignant d'une diversification d'activités ? Quelles sont les modifications du bâti dues au réaligement des façades ? Existe-t-il des vestiges d'étal et d'enseigne renseignant la présence d'un commerce ?

■ **« Archéologie du bâti civil »**

En premier lieu, il était primordial de définir si le lotissement de la parcelle actuelle correspond à un seul programme architectural ou s'il résulte d'une extension ou réduction d'une autre entité foncière. En d'autres termes, il convenait d'établir une chronologie relative des différentes élévations entre elles et avec les murs mitoyens ou adjacents dans les parcelles voisines. Les



LIMOGES - Capture d'écran d'un modèle numérique avec hypothèses de phases (élaboré avec Blender © par Pauline Bessaguet)

observations devaient ensuite porter sur les matériaux et techniques de construction. Les différentes élévations présentent-elles les mêmes caractéristiques ou les façades sont-elles traitées différemment ? Observe-t-on des remplois parmi les bois ou autres matériaux mis en œuvre ? Peut-on déterminer les provenances et procédés constructifs (taille et assemblage des bois) ? Comment s'organisent les espaces et la circulation au sein du bâtiment ? Comment sont mis en œuvre les planchers et cloisons ? Ces séparations présentent-elles des capacités d'isolant thermique ou phonique ? Comment sont éclairés, chauffés et ventilés les différents étages ?

■ « Archéologie de nos grands-parents »

A travers les vestiges du second œuvre (enduits, peintures, tapisserie...), les aménagements (niche, placard...), éventuellement le mobilier et la documentation des services patrimoniaux (M. H., Inventaire), il s'agissait de retrouver l'organisation des espaces avant les dernières transformations en logements locatifs. Une attention particulière devait être accordée à toutes les informations contribuant potentiellement à restituer une chaîne opératoire des activités de boucherie. L'étude des pièces du rez-de-chaussée devait notamment viser à identifier la tuerie (avec ses éléments caractéristiques tel que charpente renforcée, anneaux d'attache, sol en pente...), d'éventuelles loges de stabulation pour l'engrais ultime des bestiaux et des lieux de fonte des graisses et suifs.

L'incapacité de produire des relevés topographiques a suscité une approche volumétrique et chronologique par modélisation de cotations sur le logiciel Blender. Le modèle numérique est le résultat d'un fort investissement de Pauline Bessagnet, archéologue contractuelle (fig.1). L'opération s'est appuyée sur la thèse en cours de Roberta d'Andrea intitulée « L'approvisionnement en bois des maisons en pan-de-bois de Limoges entre le XVIe et le XIXe siècle : archéologie du bâti, étude dendrochronologique et dendroécologique » (Université de Limoges). Elle a également bénéficié d'une recherche historique menée par Angélique Marty sur le 40 rue de la Boucherie, intégrée dans le rapport intermédiaire du PCR « Du bois pour la ville de Limoges » (Paradis-Grenouillet coord. 2021, p. 34-38).

Dans l'attente d'un rapport finalisé, l'ensemble des résultats témoigne de l'évolution d'un bâti établi dans la seconde moitié du XVe siècle, puis considérablement modifié. De fait, les aménagements caractéristiques de l'activité de boucherie apparaissent comme une accumulation diachronique. Au regard du temps investi pour élaborer un protocole de modélisation volumétrique sur le logiciel libre Blender, l'opération est une incitation à renouveler cette démarche pour les architectures à pans-de-bois dont seules les ossatures sont conservées.

Bouvard Patrick

Epoques moderne
et contemporaine

LIMOGES

9 ter, rue Pétiniaud-Beaupeyrat

De par sa localisation dans un secteur archéologique très sensible de la ville de Limoges, le projet de construction d'un préau, au sein de l'institution scolaire privée Beaupeyrat a été soumis à une courte intervention archéologique portant sur une petite surface. Étant donné la configuration des lieux et la surface restreinte du projet (en surface comme en profondeur), un unique sondage profond d'axe est-ouest a été réalisé le 26 mai 2020 par une équipe de l'Inrap.

Sa longueur est de 11,50 m pour une profondeur atteinte maximale de 2,30 m. Lors du creusement du sondage, un élargissement a été réalisé afin de permettre à l'équipe d'opérer de façon plus sécurisée. Le terrassement a d'abord été arrêté à une profondeur d'environ 1,80 m. Une fois les coupes et photographies réalisées, celui-ci s'est poursuivi jusqu'à atteindre partout le terrain naturel.

Le sondage a livré une succession de couches anthropiques de type remblais, jusqu'à une profondeur de 2,30 m. Ces dernières ne présentent quasiment pas de pendage. La roche en place (Gneiss) apparaît entre -1,10 m (coupe sud) et -2,30 m (coupe nord). Ce décrochement dans la roche est difficile à

interpréter en raison du manque de place et de recul. Il pourrait correspondre à une zone d'extraction ou à une anomalie naturelle qui aurait été ensuite masquée par l'apport volontaire de sédiments pour créer un espace plat.

Un « bruit de fond » gallo-romain a été perçu dans toutes les couches de remblais (terre cuite architecturale et petits tessons de céramique), mais accompagné de mobilier bien plus récent, dont des « cazettes » de fours de porcelaine et quelques briques réfractaires (non marquées).

Dans le fond du sondage, vers -1,80 m, de la céramique grossière vernissée verte et un tuyau de pipe en terre blanche ont confirmé que ce secteur a été remblayé entre la fin du XVIIIe et le XIXe siècle. Le mobilier gallo-romain, constitué presque exclusivement de fragments de terre cuite architecturale, se trouve donc en position secondaire. Aucune structure ou aucun aménagement « en place » n'ont été observés. La partie située entre le niveau de sol et la cote -0,50 m (env.) est encore plus récente et peut être attribuée au XXe siècle.

Devevey Frédéric

LIMOGES

37, avenue Georges Dumas

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Limoges au 37 avenue Georges Dumas (parcelles DZ 136 et DZ 137) les 22 et 23 juin 2020. Ce diagnostic s'attachait à identifier la présence d'occupations anciennes. Le cas échéant, il devait permettre de mesurer la profondeur, la puissance stratigraphique, le degré de conservation, l'extension et la chronologie des vestiges.

Le diagnostic archéologique sur les deux parcelles de 559 m² au total s'est avéré négatif, malgré une

ouverture de près de 17,8 % de la surface accessible. Les niveaux géologiques n'ont pu être atteints et seule une dépression a pu être identifiée et mise en corrélation avec un fossé (fin de la période gallo-romaine/ haut Moyen Âge) découvert en 2003 et 2007 au 8-10 bis rue des Sœurs de la Rivière.

Kirschenbilder Benoît

Période récente

LIMOGES

120, boulevard de Vanteaux

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Limoges au 120 boulevard de Vanteaux (parcelles IV 609, IV 654 et IV 718) du 7 au 9 juillet 2020. Ce diagnostic s'attachait à identifier la présence d'occupations anciennes. Le cas échéant, il devait permettre de mesurer la profondeur, la puissance stratigraphique, le degré de conservation, l'extension et la chronologie des vestiges.

Le diagnostic archéologique sur les trois parcelles de 2830 m² au total s'est avéré positif. Trois tranchées de sondage ont livré des structures. D'eux d'entre

elles ont permis d'identifier des creusements linéaires interprétés comme des aménagements agricoles modernes à contemporains destinés à assainir le terrain qui, jusqu'à l'aménagement du boulevard Vanteaux, était régulièrement gorgé d'eau. Les deux dernières structures situées au nord de l'emprise, près des serres de la pépinière, sont probablement en lien avec l'exploitation agricole des terrains.

Kirschenbilder Benoît

Moyen Age,

LIMOGES

Place de la République – Phase 1

*Époques moderne
et contemporaine*

L'opération de fouille préventive en surveillance de travaux menée sur les rues au nord de la place de la République, dans l'hyper-centre de Limoges, visait à l'étude scientifique des vestiges menacés de destruction par les travaux réalisés dans le cadre de la première phase de réaménagement de la place et des rues adjacentes. L'opération de fouille archéologique a débuté le 5 juin 2018 et la phase terrain s'est achevée le 12 février 2020. Elle a porté sur une superficie totale de 3 165 m² : partie ouest de la rue Fitz-James, rue de la Terrasse et ouest de la place de la République.

Ce quartier de la ville antique et médiévale se situe au nord de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, et partiellement sur l'emprise des bâtiments conventuels. Le diagnostic archéologique réalisé en 2016 n'avait pas permis d'obtenir suffisamment d'informations sur la nature des vestiges archéologiques, mais il avait

néanmoins montré que la conservation de ceux-ci était très aléatoire selon les secteurs, rendant nécessaire une surveillance des travaux de décaissement.

La rapidité d'intervention nécessaire dans le cadre des suivis de travaux a contraint à optimiser les méthodes. Ainsi, le relevé photogrammétrique des coupes stratigraphiques et des élévations a été privilégié, ce qui a permis de limiter fortement la gêne occasionnée par l'intervention archéologique pour l'avancement et l'organisation des travaux réalisés en parallèle. La profondeur d'apparition des vestiges archéologiques s'est révélée inégale et plus ou moins importante. Malgré la forte densité de réseaux récents, certains murs et sols peu perturbés sont en bon état de conservation. Cette intervention s'est limitée aux profondeurs prévues par les divers aménagements (réseaux, fosses d'arbres et containers

enterrés), pouvant aller jusqu'à 3 m de profondeur. En général, seuls les états du Moyen Âge à la période contemporaine ont pu être vus. Enfin, les travaux d'enfouissement de réseaux ont été adaptés afin de minimiser la destruction des vestiges archéologiques.

Rue Fitz-James, on a pu constater l'absence de traces d'occupation antique. Le substrat, qui n'a été atteint qu'à son extrémité ouest, était recouvert de niveaux datés de la période carolingienne.



LIMOGES - Rue Fitz-James, tranchée 35 vue du nord-ouest : des silos et une cave s'ouvrent dans le substrat de gneiss



LIMOGES - Rue de la Terrasse, tranchée 68 vue du sud-ouest : dallage d'une salle contiguë à l'ouest du grand réfectoire de l'abbaye



LIMOGES - Rue de la Terrasse, tranchée 68 : bloc mouluré et peint extrait du comblement de l'espace du réfectoire de l'abbaye



LIMOGES - Ouest de la place de la République, tranchée 60 : pavage de la galerie ouest du grand cloître

Une occupation de la fin du Moyen Âge, matérialisée par des fosses, trous de poteau et vraisemblables silos, y a également été mise en évidence (fig. 1). On notera l'absence de maçonneries médiévales. En revanche, nombreux sont les niveaux associés au ^{XV}e siècle, dont une voie empierrée plusieurs fois rehaussée. Des fondations de murs de bâtiments modernes ont été relevées en bordure de la voie, ainsi que quelques caves. Les vestiges sont moins nombreux, voire absents (probablement plus profonds) dans la partie orientale de la zone prescrite de la rue.

La partie nord-est de la rue de la Terrasse n'a révélé que peu de vestiges anciens. En revanche, ils sont plus nombreux dans sa partie sud-ouest. Le substrat n'a jamais été atteint, ni les niveaux antiques s'ils existent. Les fondations de certains murs de l'abbaye Saint-Martial ont été mises au jour, ainsi que les soubassements du réfectoire et d'une salle adjacente à l'ouest qui conservait son sol dallé (fig. 2). Certains murs de refend conservent encore une belle élévation. L'un des espaces du réfectoire a livré des blocs moulurés et peints qui pouvaient entrer dans la constitution des voûtes (fig. 3). Malheureusement, les caves d'un grand bâtiment du ^{XIX}e siècle ont perturbé une partie des vestiges anciens ; elles ont livré des blocs de plâtre moulé, ainsi que des bassines en fer et des fragments de verre. Des murs plus anciens ont été retrouvés sous le sol de ces caves, à plus de 2 m



LIMOGES - Ouest de la place de la République, tranchée 60 :
fondation employant des blocs de la galerie du cloître

de profondeur. À l'extrémité sud-ouest de la rue, un autre aménagement pouvant correspondre à une cave, sans doute médiévale, a été aperçu entre les réseaux : fonctionne-t-elle avec les bâtiments de l'abbaye ?

Dans la partie ouest de la place de la République, la plupart des tranchées ont été arrêtées sur les niveaux liés à l'abbaye ou sur l'arase des murs. Des lambeaux

de dallage et un mur appartiennent probablement à la galerie occidentale du grand cloître (fig. 4). Une fondation sommaire employait des blocs moulurés qui pourraient avoir constitué les remplages des voûtes de la galerie du grand cloître (fig. 5). Des feuillures creusées dans la pierre pourraient en outre indiquer que des vitrages ou des vitraux comblaient les espaces vides. Dans la partie sud de la rue, autour de la crypte, plusieurs maçonneries sont à rattacher avec celles situées dans la crypte elle-même. Une seule sépulture coffrée de carreaux de terre cuite a été découverte appuyée contre le mur nord de l'abbatiale du Sauveur.

Une seconde phase de travaux a été engagée en 2020 dans les rues au sud de la place de la République, ainsi qu'une fouille sur la place Fournier. Toutes ces interventions associées à celles menées en 2015 et 2016 sur l'abbatiale elle-même vont permettre de mieux cerner l'évolution de l'abbaye Saint-Martial ainsi que son environnement immédiat. Les plans de la fin du XVIIIe siècle pourront également être complétés. À terme, c'est tout un quartier de la ville médiévale qui sera mieux appréhendé.

Maniquet Christophe

Antiquité

LIMOGES Rue Émile Montégut

L'Office Public de l'Habitat de Limoges Métropole envisage la construction d'un bâtiment à Limoges sur une partie d'une parcelle (IN448), située à l'angle de la rue Sainte-Claire et de la rue Émile Montégut. Un diagnostic archéologique préventif a été émis, car ces travaux sont situés à la périphérie de la ville antique d'Augustoritum, et en particulier dans la zone constituant ses suburbia, à moins de 100 mètres des vestiges de la villa Sainte-Claire en partie conservée sous le collège-lycée Renoir. Les vestiges de cette villa ont été mis au jour lors de la construction de l'établissement en 1958 et dans les années qui ont suivi (Loustaud J.P., Limoges antique, 2000, p.240). Par conséquent, il est possible que des aménagements périphériques à cet établissement agricole (secteurs de production, dépendances...) soient conservés dans l'emprise du projet et il est nécessaire d'en caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation afin de déterminer les mesures de protection dont ces vestiges doivent éventuellement faire l'objet. L'intervention en phase de terrain a mobilisé deux archéologues de l'Inrap entre les 25 et 27 août 2020.

Deux tranchées mécaniques ont été réalisées, parallèles, dans un grand quart nord-ouest de la parcelle. La surface cumulée de ces ouvertures

représente 32,84 m² soient 7,97 % de la surface soumise à prescription. Chacune de ces tranchées a permis d'atteindre les formations naturelles. Cependant, il est important de préciser que cette observation du substrat s'avère ponctuelle, en raison d'un recouvrement important mais aussi d'une probable irrégularité de l'horizon du substrat.

La tranchée 1 a été implantée en partie est de l'espace accessible ; la tranchée 2 à l'ouest.

La tranchée 1 a livré, sur son bord est et à une profondeur de 1,80 m sous le sol actuel, les vestiges d'un aménagement interprété comme un solin. En effet, le fait F100 est constitué d'une unique « assise » de pierrailles décimétriques de granite associées avec de rares fragments de terres cuites architecturales érodées. Il présente une largeur de 0,35 m et a été observé sur une longueur de 4 m environ. Il affecte un axe nord-sud. Pour cette tranchée, le niveau d'apparition des couches archéologiques en place se situe à la cote NGF de 278 m. Aucun autre phénomène n'a été observé dans la tranchée 1. Le fait F100 est interprété comme le vestige d'un solin supportant une cloison légère à l'intérieur d'un bâtiment. Le substrat apparaît, dans ce sondage 1, à la cote NGF de 277,50 m.

La tranchée 2 a permis de caractériser, à une profondeur de 1,40 m sous le sol actuel, à la cote NGF de 278,45 m, l'arase d'une maçonnerie. Conservée sur une assise, en fondation donc, elle présente au nord un parement constitué de blocs massifs mais grossiers de granite. Sa face sud est soit moins bien conservée, soit moins bien construite. Les matériaux constitutifs de cette fondation ne sont pas liés au mortier. L'ensemble présente une largeur de 0,68 à 0,70 m et se développe selon un axe sud-ouest/nord-est. Pour cette tranchée, le niveau d'apparition des couches archéologiques en place se situe à la cote NGF de 278,50 m. Le substrat apparaît à la cote NGF de 277,65 m.

Méténier Frédéric

LIMOGES

Rue Waldeck Rousseau, avenue du Midi, rue du clos Adrien

L'opération conduite en amont des travaux de rénovation des réseaux d'eau sur la chaussée de la rue Waldeck-Rousseau à Limoges n'a livré aucun vestige.

Les différentes phases de cette opération se sont étalées sur deux semaines, entre le 16 et le 26 novembre 2020.

L'ensemble des 6 sondages couvre 126,66 m², soit 16,63 % de la surface prescrite globale (761,55 m²). Les logs stratigraphiques présentent tous le même schéma, à savoir que le sol géologique apparaît

directement sous le niveau d'enrobé et de sa couche de préparation.

La disposition des terrains environnant, et notamment l'agencement en terrasse des jardins suggèrent que ce type d'aménagement a dû exister au niveau de la rue, mais que les différents aménagements successifs, voire le percement de la rue, les ont fait disparaître au niveau de la chaussée.

Kirschenbilder Benoît

Age du Bronze

LIMOGES

Fontgeaudrant

Le lieu-dit de Fontgeaudrant est situé au sud de la commune de Limoges sur les plateaux dominant la vallée de la Vienne, propices aux installations humaines. Les parcelles sises rue Jean-Paul Sartre, faisant l'objet d'un projet de lotissement couvrant une superficie de 37 950 m², un diagnostic archéologique était l'occasion d'apporter des données complémentaires sur un secteur peu connu archéologiquement.

À l'issue du diagnostic archéologique réalisé en 16 tranchées, on a pu mettre en évidence une occupation rurale sous la forme de fosses et d'un fossé

protohistoriques attribués plus spécifiquement à l'âge du Bronze final. Par ailleurs, les vestiges d'une voie médiévale à moderne ont été mis en évidence. Cette dernière apparaît sur le cadastre napoléonien de 1812.

L'intérêt de ce diagnostic réside donc dans l'identification d'une occupation protohistorique dont les témoignages sont rares sur la commune de Limoges et les communes limitrophes.

Kirschenbilder Benoît

LIMOGES

6, avenue de la Révolution

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Limoges au 6 avenue de la Révolution (parcelle HS 585) les 14 et 15 octobre 2020. Ce diagnostic s'attachait à identifier la présence d'occupations anciennes. Le cas échéant, il devait permettre de mesurer la profondeur, la puissance stratigraphique, le degré de conservation, l'extension et la chronologie des vestiges.

Le diagnostic archéologique conduit sur la parcelle de 1 040 m² au total s'est avéré négatif, malgré une ouverture de près de 13 % de la surface concernée par le projet d'aménagement. Les niveaux géologiques n'ont pu être atteints et seul des niveaux de remblais ont été identifiés.

Kirschenbilder Benoît

LIMOGES

Rue de l'Aurençous

Motivée par un projet de construction d'une zone pavillonnaire, cette opération de diagnostic s'est avérée positive sur la partie occidentale de l'emprise. Onze des vingt-sept tranchées réalisées livrent des vestiges archéologiques lisibles dans les niveaux d'altération du gneiss. Il s'agit d'un ensemble de fossés, de trous de poteau et de fosses, scellé sous un niveau de paléosol à composante organique (charbons de bois) associé à de nombreux petits nodules de terre cuite. La surface concernée par les vestiges représente environ 2 400 m² et se situe en bordure de terrasse, à partir de la cote altimétrique de 328 m. Cette dernière correspond à la partie la plus haute de la parcelle. Les vestiges apparaissent à une profondeur moyenne de 0,50 m, sous le niveau actuel de la prairie.

La présence de nodules de terre cuite (torchis) laisse envisager la présence d'au moins une unité d'habitat. Ces vestiges pourraient correspondre à l'extension maximale d'un site dont plusieurs fossés

et un vaste enclos quadrangulaire sont visibles sur certaines photographies satellites.

L'étude du mobilier céramique nous permet de placer chronologiquement l'occupation de ce site dans le dernier tiers du Ve s. ou au début du IVe s. av. J.-C., comme tendent à le confirmer les parallèles établis avec les sites de la bordure occidentale du Massif central, de l'Aquitaine septentrionale et du Centre-Ouest. Le site de Limoges « Rue de l'Aurençous » livre des éléments pour la compréhension de la culture laténienne en Gaule de l'Ouest et plus particulièrement sur la bordure occidentale du Massif central. Cette période est mal connue en Limousin, notamment en ce qui concerne le statut et l'organisation même des sites au sein d'une dynamique de peuplement des moyennes terrasses et des sites de hauteur, durant la période de la Tène A.

Devevey Frédéric

LIMOGES

29 avenue de la Révolution

Située en surplomb de l'avenue de la Révolution et en bordure orientale de la rue de la Croix Verte, la parcelle HV-214 a fait l'objet d'une demande de permis de construire d'un pavillon individuel de la part de M. Bastien Delage, propriétaire de ce terrain depuis 2015.

L'emprise du diagnostic est constituée par une parcelle de 3125 m², délimitée à l'est par un haut mur de terrasse qui surplombe l'avenue de la Révolution. Ses bordures nord et ouest sont constituées par des murs de clôture maçonnés délimitant les diverses propriétés mitoyennes.

La limite sud correspond au passage de l'étroite ruelle Sainte-Madeleine qui permet de rejoindre à pied l'avenue de la Révolution depuis la rue de la Croix Verte.

La particularité de cette parcelle tient au fait qu'elle est située dans un parc arboré qui n'a presque pas subi de perturbations ou connu de construction depuis plusieurs siècles. Le terrain est donc l'une des dernières zones préservées de ce secteur de la ville antique de Limoges.

La totalité des sondages révèle la présence de vestiges archéologiques correspondant principalement à des niveaux d'occupation, de remblais, de circulation ou d'abandon datés de la période gallo-romaine. D'importantes maçonneries ont également été mises

au jour et témoignent d'une occupation dense de ce secteur.

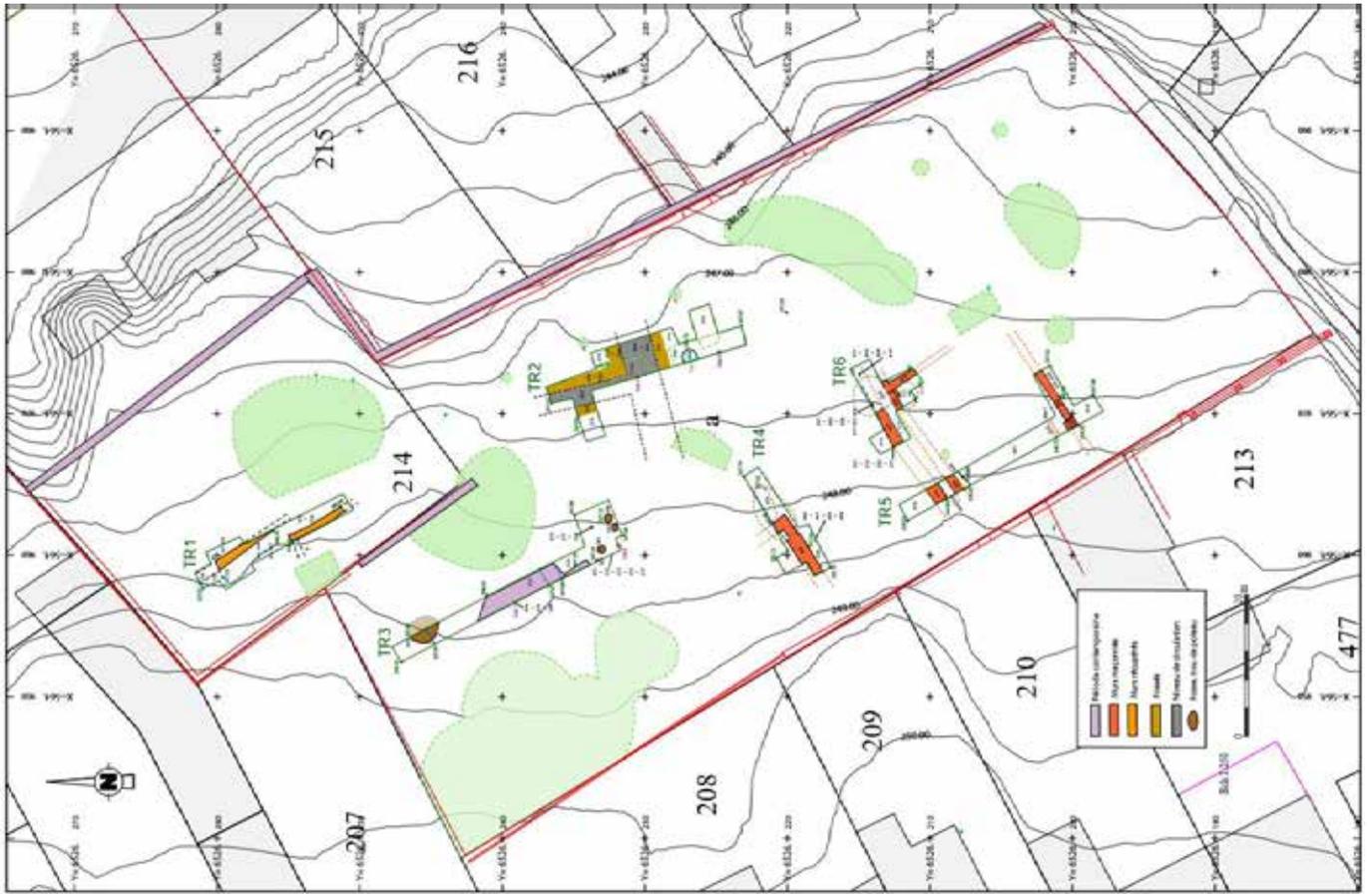
L'apport des données géoradar s'est avéré particulièrement utile afin de compléter celles issues du diagnostic, notamment en ce qui concerne la présence et l'organisation de plusieurs maçonneries antiques.

Les résultats ont été optimisés grâce au calibrage des instruments par rapport aux maçonneries repérées dans les sondages. L'établissement d'un plan assez précis a donc été possible et permet de révéler (voire de confirmer) la présence de plusieurs unités construites intégrées dans un tracé régulateur orthonormé et inscrit dans la cadastration générale connue de la ville antique. Au moins quatre bâtiments sont identifiés, auxquels il faut ajouter la présence d'un très probable bâtiment sur trous de poteau, dont une partie a été dégagée dans le sondage n°3. Les constructions romaines se développent selon un axe nord-est / sud-est.

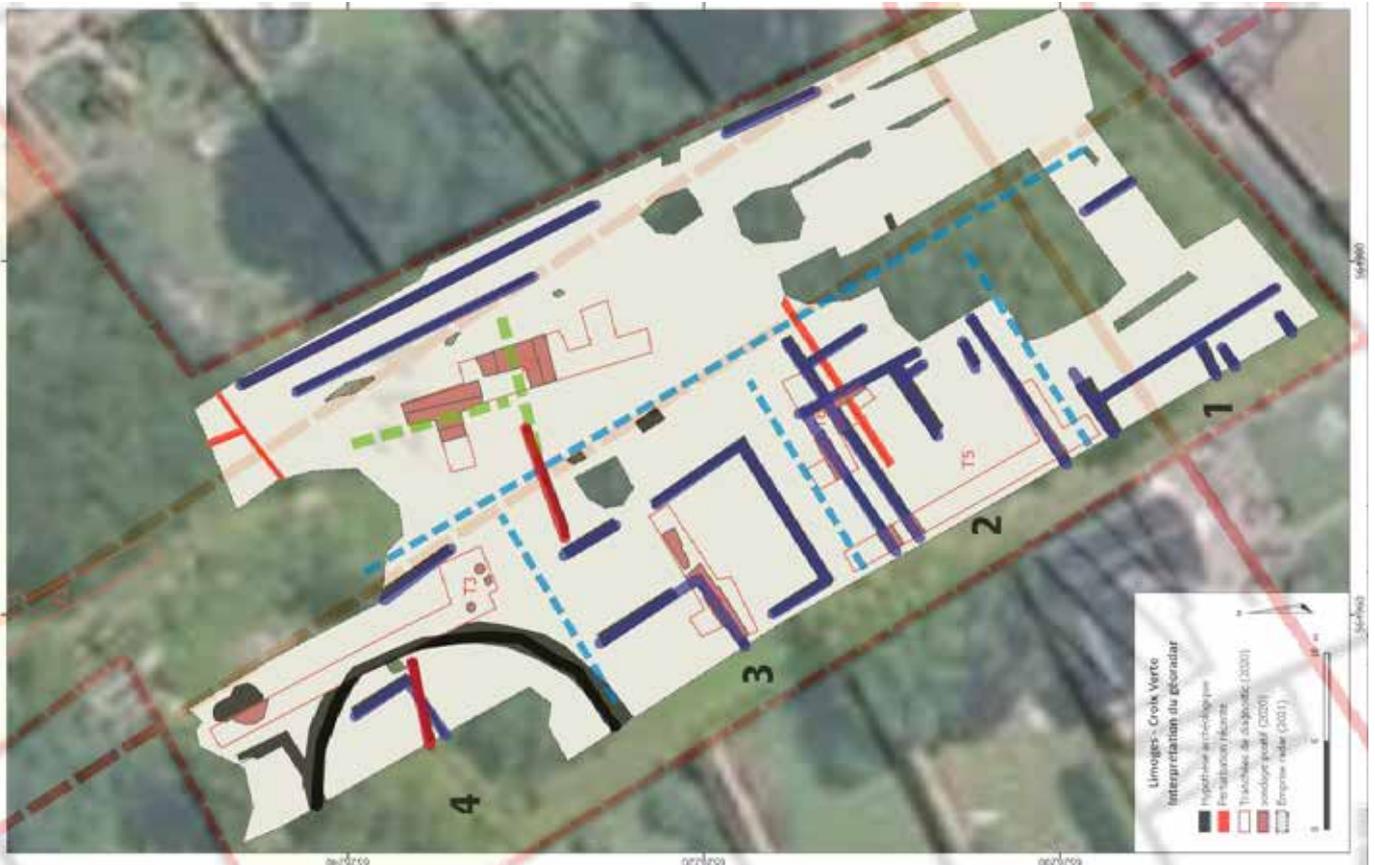
L'opération est également marquée par la découverte d'un collecteur maçonné, vu dans les sondages 5 et 6. La mise au jour d'un très probable puits dans le sondage n°2 vient compléter cet ensemble de structures hydrauliques.

Enfin, dans la partie nord du sondage 3, un silo circulaire médiéval a été clairement identifié

Devevey Frédéric



LIMOGES - 29 avenue de la Révolution - Plan général du diagnostic



LIMOGES - 29 avenue de la Révolution - Superposition des résultats du Géoradar et du plan des structures archéologiques vues au diagnostic

LIMOGES 37, rue du Pont Saint-Étienne

Le mercredi 18 novembre 2020, la société Enedis a contacté le SRA pour signaler la découverte d'ossements, a priori humain, alors qu'ils réalisaient des travaux devant le 37 de la rue du Pont Saint-Étienne. J. Roger, ingénieur au SRA a été constaté la découverte le lendemain et il a été décidé qu'une petite fouille de sauvetage devait être réalisée. Celle-ci a été réalisée le lundi 23 novembre par G. Davigo et un relevé topographique a pu être réalisé avec l'aide de C. Mangier (INRAP).

Rue du Pont Saint-Étienne, une fouille préventive et un suivi de travaux avaient déjà été réalisés par P. Poulain de la société Eveha. Ces deux opérations avaient permis la mise au jour d'un cimetière médiéval avec deux états (XIeXIIIe et XIIIeXVIe siècles). Dix-huit sépultures avaient pu être identifiées. Ce cimetière était vraisemblablement lié à l'église Saint-André qui se trouvait non loin et qui a été détruite après la Révolution. En 2012, une tranchée au niveau du 37 de la rue avait révélé deux sépultures (coxal droit et fémur en connexion pour la première et tibia, fibula et une partie du pied pour la seconde), observées, mais non fouillées en raison de l'étroitesse de la tranchée. La tranchée de 2020 a repris la précédente pour partie tout en étant élargie vers le nord-ouest. C'est dans cette partie nouvelle que des ossements sont apparus.

Les ossements ont été observés dans un petit espace entre le réseau électrique et une canalisation de gaz. Plusieurs ossements ont été perturbés lors du creusement de la tranchée, notamment des fragments du crâne, un fragment de mandibule, plusieurs os d'une ou des deux mains, et plusieurs ossements

provenant des membres supérieurs. La fouille a pu commencer après retrait des graviers mis en protection et des ossements perturbés. Il a fallu retirer quelques centimètres d'un sédiment limono-argileux compact de couleur brun-gris pour voir apparaître les ossements encore en place. La sépulture, orienté Nord-Est/Sud-Ouest se trouvait à la perpendiculaire des réseaux électrique et de gaz. La fouille a mis en évidence une partie de la cage thoracique et des membres supérieurs. Après dégagement complet des ossements, nous avons pu constater que l'individu reposait sur le dos et les avants-bras reposant sur les bras, mains certainement à proximité de la tête. Entre 9 et 10 vertèbres étaient conservées. Côté droit, le radius et l'ulna étaient conservés entiers, en place et étaient en connexion avec un fragment d'humérus. Neuf côtes étaient conservées. Côté gauche, du membre supérieur restait seulement un radius ou un ulna ainsi que l'articulation du coude. Plusieurs côtes fragmentées et en mauvais état de conservation étaient présentes. Lors de la fouille, aucune trace de coffrage n'a été observée et le mobilier est quasi inexistant. Seul un petit fragment de céramique glaçurée verdâtre à été observé. La sépulture se trouve à une altitude comprise entre 238,23m et 238,37 m NGF.

Cette sépulture peut vraisemblablement être rattachée au cimetière identifié lors de la fouille de 2012. Cependant, aucun élément ne permet de la dater et ainsi de la rattacher à un des deux états d'exploitation du cimetière.

Davigo Gentiane

LIMOGES Du bois pour Limoges, XVe – XIXe siècles. Quand la ville transforme les paysages forestiers

Cf. rubrique Projet collectif de recherche.

Paradis-Grenouillet Sandrine

MAGNAC-LAVAL Parc éolien

Le projet d'aménagement d'un parc éolien par la société WPD SAS sur la commune de Magnac-Laval en Haute-Vienne a motivé la prescription d'une opération de diagnostic archéologique. Le projet concerne les emprises de deux couples d'éoliennes (E1 à E4), des axes des réseaux, des chemins d'accès et de deux points de livraison (PL).

L'opération a permis la mise en évidence d'un indice de site de l'âge du Fer.

Les tranchées ouvertes sur l'emprise de l'éolienne E3 ont mis au jour plusieurs structures attribuables à l'époque protohistorique se situant dans la partie la plus haute de la parcelle B 259 sur une bande d'une cinquantaine de mètres le long de sa bordure sud-est. Il s'agit d'un ensemble de fosses de diverses dimensions et d'un réseau de fossés creusés dans le substratum et apparaissant directement sous la terre végétale.

Le principal fait structurant cet espace semble être un long fossé rectiligne orienté nord-est/sud-ouest et qui traverse l'ensemble du site. Trois autres segments de fossés ont été repérés pouvant constituer un

réseau ou un système d'enclos. De part et d'autre, mais principalement au sud-est du long fossé, plusieurs fosses ont été remarquées. La majorité d'entre elles sont relativement peu conservées avec des profondeurs de 0,10 à 0,30 m. Certaines ont cependant livré du matériel céramique et des traces de rubéfaction indiquant une probable occupation domestique. La plus remarquable est la grande fosse circulaire F.5.02 de plus de 2 mètres d'ouverture pour 0,70 mètre de profondeur.

L'étude des éléments céramiques recueillis situerait cette occupation au 1er âge du Fer. D'un point de vue structurel ce site pourrait être rapproché de celui des Épanours à Peyrat-de-Bellac (structures domestiques réparties de part et d'autre d'un long fossé rectiligne) daté du début du 2e âge du Fer mais ayant livré des céramiques de tradition hallstattienne.

Toutes les autres emprises ouvertes sur ce projet ont été négatives.

Oliveau Benoît

MARVAL Château de Marval

Un diagnostic archéologique a été réalisé autour du château de Marval du 29 juin au 3 juillet 2020 sur la parcelle AB13. Cette opération a été réalisée dans le cadre de travaux comprenant la création de drains et le renouvellement du raccordement au réseau d'assainissement. Il s'agissait de vérifier en amont de ces travaux la présence d'occupations anciennes.

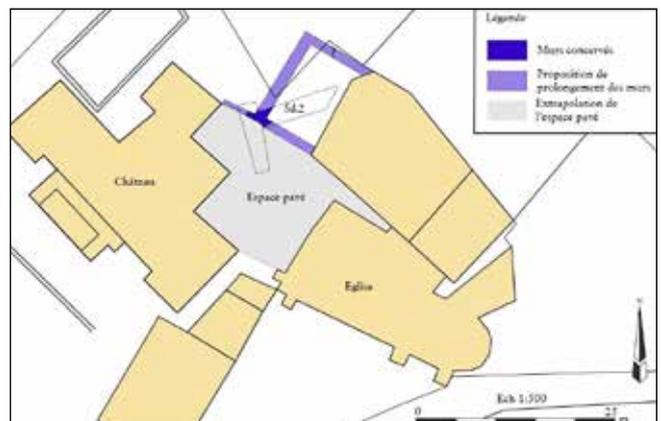
L'intervention de diagnostic archéologique qui a concerné les environs immédiats du château de Marval a consisté en l'ouverture de quatre sondages archéologiques qui permettent d'apporter un éclairage sur l'évolution du plan du château (pavillon nord notamment) et sur l'organisation de l'espace situé immédiatement à l'arrière de celui-ci.

La mise au jour d'arases de mur et la comparaison des cadastres anciens et actuels permet de restituer un espace clos (cour arrière pavée) et d'envisager un accès étroit aboutissant sur cet espace bordé d'élément d'architecture « défensifs ». Une étude de bâti de cet édifice complexe serait nécessaire pour compléter les observations du diagnostic. L'absence de niveaux archéologiques en place reliés à ces maçonneries ne nous a pas permis de les dater, mais uniquement de proposer une chronologie relative dans l'aménagement de cet espace dont l'aboutissement est le remblaiement généralisé au XIXe siècle.

Kirschenbilder Benoît



MARVAL - Sondage 2, murs MR-03/MR-04 et MR-05, et pavement en calade



MARVAL - Proposition d'interprétation

ORADOUR-SUR-GLANE

Rue du Puits

Le diagnostic archéologique réalisé à Oradour-sur-Glane, au lieu-dit Le Repaire, a été mené sur une superficie de 2974 m² située au nord de la parcelle BD 281. La commune d'Oradour-sur-Glane occupe le centre d'un vaste plateau fermé au nord par les monts de Blonds, premiers contreforts du Massif central depuis le Poitou et la vallée de la Vienne au sud. Le hameau du Repaire est situé à 2 km au sud-ouest du bourg actuel sur la rive sud de la Glane, affluent de la Vienne. Il est installé à 255 m d'altitude sur un petit relief du plateau encadré à l'est par le Glanet, au nord par La Glane qui serpente à environ 150 m du hameau et à l'ouest par un petit ruisseau. La parcelle à diagnostiquer occupe le versant de ce petit ruisseau. Le terrain est constitué de formes d'altération du massif granitique dit d'Oradour-sur-Glane, arènes plus ou moins sableuses à argileuses.

Les 64 faits mis au jour témoignent de la présence sur cette parcelle d'une occupation médiévale. Les vestiges qui présentent un état de conservation très satisfaisant apparaissent à une profondeur moyenne assez faible comprise entre 0,35 m au nord de l'emprise et 0,60 m au maximum. Ils s'organisent visiblement en deux secteurs séparés par une zone vierge où le substrat s'abaisse et la couche sédimentaire s'épaissit surtout au sud (Tr3). À l'est, autour d'un enclos quadrangulaire qui se développe hors emprise, ont été mises au jour plusieurs fosses, dont un probable silo et des trous de poteau laissant présager l'existence

de construction. À 12 m vers l'ouest de cet ensemble, ont été découverts deux grosses fosses et un silo piriforme d'1,70 m maximum à l'ouverture et 1,30 m de profondeur. Quelques trous de poteau se trouvent à proximité. Parmi les nombreux macro-restes végétaux retrouvés dans le sédiment de la couche inférieure du comblement du silo, trois espèces de plantes cultivées ont été identifiées : l'orge vêtue, le seigle et une espèce de blé nu. Elles sont représentées exclusivement par des sous-produits de leur traitement après récolte. Dans le secteur ouest, prend place un enclos quadrangulaire ouvert, de 12 m de long et 9,5 m de large et aux angles arrondis. Les trous de poteau mis au jour à l'extrémité du fossé ouest peuvent participer à l'aménagement d'un accès (porche/porte ?). À 7 m vers l'est de cet enclos, une forte concentration de trous de poteau sur une petite surface permet de supposer la présence d'un bâtiment même si aucun plan clair n'a pu être mis en lumière. Enfin, un fossé orienté sud-est/nord-ouest et repéré au nord de l'emprise sur une longueur de 20 m pourrait participer à la structuration de l'occupation en constituant une trace du parcellaire ancien.

Les vestiges découverts au Repaire appartiennent à un établissement rural du Moyen Âge, probablement autour des Xe et XIe siècles d'après le mobilier céramique (15 restes) et une datation radiocarbone réalisée sur un échantillon de charbons de bois issu de la couche inférieure du silo. De petits enclos ouverts comme celui du Repaire ont déjà été rencontrés par exemple en Limousin pour protéger une aire d'ensilage (Saint-Viance, « Le Risquetout ») ou en Poitou-Charente (Villers-en-Plaine, « La Vallée de Faye ») autour d'unités d'habitation comprenant également silos, souterrain, voire puits (Saint-Projet-Saint-Constant). Ainsi, la nature des vestiges et le type de macro-restes retrouvés désignent plutôt une activité agricole, mais la présence de structure artisanale ne peut être exclue. Cet établissement rural est située à moins de 300 m d'un site recensé par la base Patriarche et qualifié de castrum. Il est constitué d'une double enceinte fossoyée qui s'appuie sur une boucle de la Glane au nord du Repaire. Le site découvert pourrait y être lié par un lien de subordination, habitat ou unité d'exploitation dépendant d'un domaine dont le centre ostentatoire serait matérialisé par une double enceinte.



ORADOUR-SUR-GLANE - Détail de la tranchée 4 : fosses et trous de poteaux

Roncier Catherine

ORADOUR-SUR-GLANE

Le Chemin du Gôt, le Champ du Bois

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique dont les principales découvertes remontent au XIXe s. Le secteur concerné par l'opération était susceptible de receler des vestiges antiques. Quatre tranchées ont été pratiquées jusqu'à l'apparition du substrat (roche plus ou moins altérée ou en place). Dans la quasi-totalité des sondages, la

roche en place est apparue à une profondeur d'environ 0,25 m, directement sous le niveau de terre végétale. Aucun indice ni vestige d'ordre archéologique n'ont été observés. L'opération s'avère donc archéologiquement négative.

Devevey Frédéric

LE PALAIS-SUR-VIENNE

Les Prés Châtenet

Un diagnostic archéologique a été réalisé, du 29 juin au 1er juillet 2020, sur une superficie de 8335 m² située sur la parcelle AX 70p, Les Prés du Châtenet / Le clos des Pâquerettes, commune du Palais-sur-Vienne (87). La prescription fait suite à un projet de lotissement. L'objectif de cette opération est la vérification de la présence de vestiges archéologiques enfouis, encadrée par une approche géomorphologique et pédologique du terrain.

L'emprise est en effet circonscrite dans une zone riche en vestiges archéologiques, mais de découvertes anciennes, d'où il résulte un manque de précision quant à leur emplacement et interprétation exactes. En regard des informations connues, sont attendus ici des vestiges antiques (aqueducs notamment), ainsi que des données sur l'occupation alto-médiévale de ce territoire, où est mentionné le palais de Jucundiacum, dont l'emplacement exact reste à ce jour inconnu.

L'emprise est de forme triangulaire, effilée vers le nord. Elle est limitée à l'ouest par un ru. La base large du triangle, en partie sud-est, forme un petit plateau d'où partent deux pentes conséquents, le premier d'est en ouest, le second du sud vers le nord.

Huit sondages ont été ouverts, toujours dans le sens des pentes naturelles. La superficie totale explorée couvre 1060,24 m², soit 12,72% de l'emprise totale du diagnostic.

Les observations pédologiques permettent d'appréhender un profil classique de ce type de terrain en Limousin. Sur le plateau, le substrat, constitué d'altérites et de bancs de roches dures affleurant est simplement recouvert d'une mince couche de terre végétale. Des sédiments colluvionnés viennent ensuite graduellement augmenter la puissance stratigraphique dans les pentes, pour atteindre des profondeurs maximales de 1,50 m au point le plus bas. Deux épisodes chronologiques principaux sont visibles dans ces couches, un ancien (dont les parties inférieures sont très probablement pléistocènes) et un beaucoup



LE PALAIS-SUR-VIENNE
Vue en coupe de l'un des fossés parcelaires antique (Tr7, F7.01)

plus récent, à la base duquel est visible un paléosol holocène.

Les vestiges archéologiques mis au jour restent ténus. Le mobilier est presque inexistant. Deux fossés, en partie nord de l'emprise, ont livrés 3 tessons de céramique antique. Le comblement de ces structures, argileux et très homogène, indique un parcellaire recueillant les eaux pluviales (Fig. 1). Aucune structure annexe n'a pu être découverte en association avec ces fossés.

En partie sud-ouest de l'emprise, ont pu être mis au jour un fossé, associé à un fond de fosse située contre sa bordure est. Les deux structures sont très arasées et n'ont livré aucun mobilier archéologique.

Une structure de combustion de forme ovale, en position isolée, a été fouillée en partie médiane du

terrain. Celle-ci présente, en fond de creusement, une sole indiquant une chauffe intense. Il pourrait s'agir d'un fond de four domestique, à la chronologie indéterminée.

Pour le reste, quelques chablis et fosses d'enfouissement de souches arrachées témoignent d'une vocation bocagère de l'emprise récente et plus ancienne. Il semblerait, au vu des résultats du

diagnostic, que ce terrain ait eu une fonction simplement agraire depuis au moins l'Antiquité. Il n'est pas exclu qu'une occupation légère, périphérique, se soit trouvée sur le plateau, ainsi qu'en témoigne la structure de combustion et le fossé, qui pourrait représenter une ancienne enceinte.

Jamois Marie-Hélène

PANAZOL La Couture-Charbon

Un diagnostic archéologique a été réalisé, du 9 au 12 mars 2020, sur une superficie de 31 634 m² située sur les parcelles cadastrées BE 45p, 46p, 61, 83, 89p et 90, au lieu-dit « La Couture-Charbon » à Panazol (87). La prescription fait suite à un projet de lotissement.

Le contexte topographique, situé à proximité d'un espace boisé ancien où existe une source, est favorable à une occupation humaine, d'autant que le toponyme « Couture » peut indiquer l'existence d'une exploitation agricole d'origine seigneuriale. L'objectif de cette opération est de vérifier l'existence à cet emplacement de vestiges archéologiques enfouis et le cas échéant d'en déterminer la nature, la ou les chronologies et l'extension.

L'emprise se trouve dans une zone riche en vestiges archéologiques. À quelques centaines de mètres vers le nord-est se trouve le dolmen de Forest ; une hache polie a été découverte dans un champs proche. Au sud, c'est la proximité du manoir de Courbiat et des châteaux de La Quintaine et de Proximart qui attirent l'attention. Ces édifices d'époque moderne et du bas Moyen Âge pourraient en effet trouver une origine plus ancienne.

Le terrain concerné par le projet est formé de deux rectangles aux limites arbitraires disposés en L, en sommet de relief secondaire. La partie médiane, traversée d'est en ouest par un chemin carrossable qui suit la ligne de crête orientée nord-sud, est plane sur une dizaine de mètres de largeur. Un premier pendage modéré s'oriente vers l'est, où se trouve, à quelques dizaines de mètres, une mare et un petit étang alimentés par la résurgence naturelle. La seconde pente, qui descend vers l'ouest, est légèrement plus accentuée.

Vingt-quatre tranchées de diagnostic ont été ouvertes, dans le sens des pentes naturelles. Plusieurs contraintes spatiales (bâtiments non encore démolis, zones boisées préservées dans le futur projet), qui couvriraient une superficie totale de 5 591,17 m², ont limité d'autant la surface disponible au diagnostic.

Des contraintes de délais (terrain temporairement inaccessible pour cause de désamiantage non prévu au préalable), ont également gêné le bon déroulement du diagnostic. Ainsi, la superficie totale explorée ne couvre que 1493,68 m², soit 4,72 % de l'emprise totale du projet, soit 5,74 % de la surface disponible.

Les observations pédologiques présentent une séquence homogène, classique des reliefs collinaires de cette partie du Limousin. La carte géologique du BRGM mentionne à cet endroit une unité métamorphique de métatexites à biotite, ainsi que des alluvions holocènes en fonds de vallons.

Le recouvrement sédimentaire est faible, atteignant des puissances moyennes comprises entre 0,30 mètre en haut de pente et 0,65 mètre, avec une maximale de 1,15 mètre. Il s'agit principalement de sédiments limono-sableux qui ont colluvionnés récemment dans les parties basses. Aucun niveau pléistocène n'a été mis au jour lors du diagnostic, ce qui élimine l'éventualité d'une occupation préhistorique en place à cet endroit.

Le diagnostic a mis au jour un total de 47 structures fossoyées. L'ensemble présente une répartition extensive. Il comprend un seul fossé parcellaire, orienté sud-est/nord-ouest et un fossé au profil en V, de dimensions plus importante, qui recoupe la pente ouest en diagonale. Les fosses et trous de piquets sont principalement répartis en deux locus de taille réduite, situé en partie ouest et en partie est, distants l'un de l'autre d'une centaine de mètres.

L'ensemble 1 est constitué de 7 fosses associées à 11 trous de piquets, dont la fonction, difficile à définir avec exactitude, semble correspondre à des traces d'habitat temporaire lié à une activité agraire. L'ensemble 2, situé sur un replat abrité du nord par la pente naturelle du terrain, regroupe une fosse ovale entourée de 3 trous de piquets et un four domestique, isolé à une dizaine de mètres. Le four, de forme circulaire et de dimensions très réduites (0,50 m de diamètre), est installé dans un creusement oblong plus

vaste et entouré d'un aménagement de quatre trous de piquets (perches de quadripode ?).

Le mobilier est très pauvre et peu caractéristique ; un tesson de céramique tournée à pâte brune, non caractéristique et un fragment de torchis ont été trouvés dans le comblement de l'une des fosses de l'ensemble 1. Le paléosol associé à ces structures a par ailleurs livré un fragment de tige de fer très oxydée (clou ?). L'ensemble peut être rattaché à la période médiévale. Autour du four de l'ensemble 2, aucun mobilier archéologique n'a été trouvé ; les fragments de parois de four ont été conservés.

Le caractère rural et secondaire de l'occupation élimine la tentation d'y voir des vestiges alto-médiévaux, tant ce type de structures et de mobilier a perduré longtemps. L'absence totale de fragments de tegulae sur toute l'emprise ne parle d'ailleurs pas en faveur d'une occupation précoce.

L'occupation archéologique mise au jour par ce diagnostic, paraît homogène chronologiquement, bien

qu'il soit difficile de l'affirmer en raison de la rareté et du peu de caractère déterminant des éléments de datation. Le parcellaire est tout à fait compatible avec la répartition spatiale des structures médiévales. Les quelques vestiges retrouvés ne permettent pas d'appréhender cette occupation dans son entièreté, ni d'en préciser avec exactitude la chronologie. Aucun signe d'une occupation antérieure n'a été identifié. Située dans les espaces ruraux des environs nord de la ville médiévale de Limoges, elle confirme la suspicion impliquée par le toponyme « La Couture » de l'existence, à cet emplacement, d'une exploitation agricole liée à une seigneurie inconnue, ce diagnostic n'ayant pas été complété par une étude documentaire. En l'état des résultats, il convient de la rattacher aux premières périodes de fonctionnement de l'un des deux châteaux proches : le château de la Quintaine est en effet attesté depuis le XVe s.

Jamois Marie-Hélène

Moyen Âge,
Époque moderne

PEYRAT-LE-CHATEAU Place de l'Église, rues Torte et du Héa

En février 2020, un diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe de l'Inrap, au centre du Bourg de Peyrat-Le-Château, qui culmine à 430 m NGF le ruisseau du Breuil, affluent de la Maulde, qui alimente aujourd'hui le lac de Vassivière. Sise sur un éperon rocheux situé sur une enclave métatexique située au sein du complexe granitique polyphasé du Plateau des Millevaches, le vieux bourg occupe une place historique importante dans la partie orientale du département de la Haute-Vienne.

La prescription portait sur une superficie de 1800 m², sur la totalité de la place de l'église Saint-Martin et de deux de ses rues adjacentes, Torte et du Héa. Ce chantier à objectif scientifique a été mené en préalable au réaménagement complet de la place, notamment de ses réseaux souterrains.

Soumise à un double cahier des charges, l'opération devait répondre à deux problématiques.

D'une part, il s'agissait d'évaluer l'extension, en superficie et en profondeur, du cimetière médiéval.

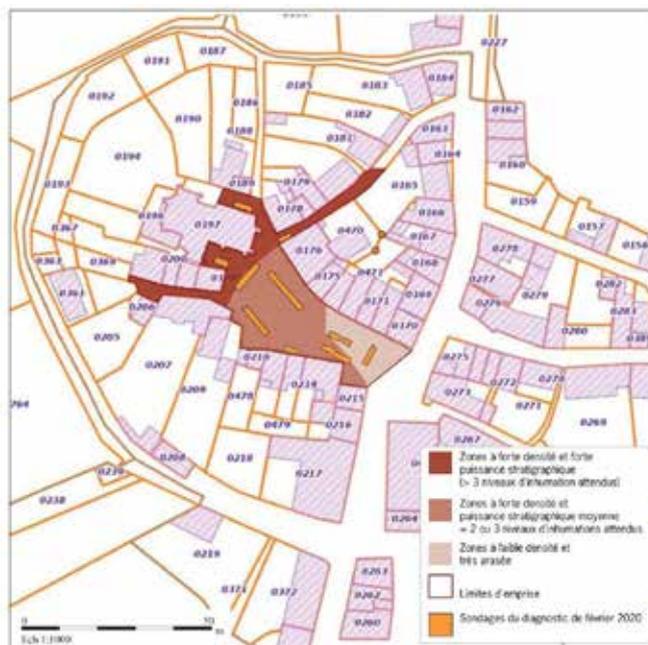
D'autre part, de trouver des traces de l'ancien prieuré dédié à Saint Denis, dont l'origine remonte au VIIIe s. Celui-ci a ensuite cohabité durant tout le Moyen Âge avec l'église Saint-Martin, initialement construite au XIIe s., incendiée durant la Guerre de Cent ans, puis reconstruite et achevée vers 1490. Ce prieuré a été détruit peu après la Révolution française et son emplacement exact reste à ce jour inconnu.

Dix sondages ont été ouverts sur la totalité de l'emprise, de manière à en réaliser le maillage complet.

Devant les importantes contraintes liées à la présence de nombreuses tranchées de réseaux

contemporains non géo-référencés, le taux d'ouverture, qui a permis l'exploration totale de 118,72 m², qui représentent 6,59 % de la surface prescrite, est cependant resté relativement faible.

Les résultats ont permis de corroborer l'existence du cimetière paroissial, qui s'étend sur l'ensemble de la place de l'église. L'ensemble de l'occupation funéraire a subi d'importants bouleversements, avec souvent l'arasement, des niveaux les plus récents.



PEYRAT-le-CHATEAU - Plan d'ensemble du diagnostic de la place de l'église et des rues Torte et Héa



PEYRAT-le-CHATEAU - Sondage 2 devant l'église

Un total de 115 sépultures en pleine terre a pu être décompté dans les dix sondages. Six sarcophages ont pu être identifiés. Seuls trois d'entre eux ont probablement conservé leur position initiale, bien que cela reste à vérifier. Néanmoins, des témoignages d'habitants de la commune attestent la destruction et le déplacement de nombreux sarcophages lors de la dernière réfection de la place, dans les années 1950.

Les restes osseux humains sont dans un état de conservation moyen, mais que l'on peut considérer comme satisfaisant étant donné le contexte géologique très acide.

Les sépultures sont très majoritairement orientées du nord-ouest au sud-est, avec la tête au nord-ouest, soit dirigées vers le chœur de l'église Saint-Martin. Le corpus céramique reste pauvre et fragmenté. Signalons néanmoins que celui-ci provient d'un diagnostic non intrusif ; aucune structure n'a été fouillée. Exempt d'élément très caractéristique, il illustre néanmoins une occupation sur toute la période médiévale, du XIIe s. au XVe s., avec des éléments plus tardifs, comme la céramique kaolinitique XVIe s.-XVIIIe s. issue du sondage 6. Aucun élément ne peut être attribué avec certitude à un Moyen Âge précoce, les rares éléments plus anciens évoquant plutôt l'Antiquité.

Les sondages ouverts en partie sud de la place (sondages 4, 5 et 8) ont livré des indices intéressants, qui confortent l'hypothèse, déjà avancée, de sa localisation sur les parcelles 0210 à 0216.

À ces résultats déjà probants s'ajoute la découverte, inattendue, de plusieurs structures en creux. Celles-ci, localisées notamment au nord et au sud de la place sont antérieures à l'occupation médiévale du cimetière.

Ces dernières découvertes pourraient illustrer l'histoire gallo-romaine et alto-médiévale du bourg de Peyrat, place-forte importante au Moyen Âge qui occupait un territoire allant de la vallée de la Maulde jusqu'à Bourgneuf, dans la partie orientale du Limousin.

Jamois Marie-Hélène

Moyen âge

LA PORCHERIE Châteauvieux

La campagne 2020 sur le site de la motte castrale de Châteauvieux constitue la troisième opération de terrain et la première d'une programmation 2020-2023 (voir BSR précédents). Eu égard à l'intérêt des découvertes des années précédentes et leur bonne corrélation aux problématiques initiales d'étude de cette résidence élitaires organisée autour d'une motte, le développement des recherches sur une campagne de 3 ans s'avère d'autant plus adapté que le format permet désormais la mise en œuvre de plusieurs nouvelles collaborations et la poursuite de celles déjà engagées.

Cette année, l'étude de la motte a été momentanément suspendue au profit de celle de son fossé. A cette fin, une tranchée transversale a été ouverte dans une zone jugée favorable car hors emprise des écoulements de sources encore actives et dans un secteur où il serait possible, à terme, de prolonger le transect vers la motte et, à l'opposé, vers la

contrescarpe du fossé. Les résultats de cette première intervention sur cette structure de 14 m de largeur ont été à la hauteur de l'investissement technique que nécessitent la mise en sécurité de la zone et l'approche en contexte humide de la base du fossé. La stratigraphie a, en premier lieu, donné de nouvelles informations sur le mode de construction de la motte à l'articulation de celle-ci et du fossé témoignant d'un probable mode d'édification différent de celui mis en évidence les années précédentes (voir BSR 2018 et 2019). On attendra ici la poursuite de la fouille l'an prochain pour développer ces données.

En second lieu, la nature du comblement du fossé jusqu'à sa base a pu être mis en évidence. La stratigraphie révèle, sous l'humus un épais niveau de colmatage constitué d'un limon sableux dépourvu de pierres (plus de 2 m de puissance) dont l'origine nous échappe encore (l'approche micromorphologique prévue avec Q. Borderie en 2021 devrait permettre de

discuter la présence d'une telle couche, ne relevant pas a priori d'un mode de sédimentation habituel en fossé). Sous cette première strate, au centre du fossé, c'est un tout autre type de séquence stratigraphique qui a été mis en évidence, composée de deux couches peu différenciées de couleur gris-bleuté témoignant de conditions réductrices liées à la présence d'eau (ce qui est d'ailleurs encore le cas aujourd'hui). Ces deux couches témoignent d'une sédimentation ancienne, probablement contemporaine de l'occupation de la motte (¹⁴C en cours, Chr. Oberlin). Des premiers tests carpologiques et palynologiques (E. Faure et Ch. Hallavant) ont fourni une première série de données en cours d'analyses. Les sédiments s'avérant par ailleurs riches en bois gorgés d'eau, une série de 24 échantillons a été soumise à une approche d'identification et d'examen xylogologique et dendrologique par Ch. Belingard. Quelques fragments montrent des traces de biseaux et de plan de coupes non déterminés sur quelques fragments mais la majorité des prélèvements relève de la catégorie des bois naturels. L'espèce la plus représentée est le chêne mais on note également la présence de sureau noir et de noyer. La fouille de cette zone n'a, pour l'instant pas livré d'artefacts, sinon, un élément de courroie ou de lanière en cuir. La richesse informative de ce secteur invite à en poursuivre l'étude lors de la prochaine campagne.



LA PORCHERIE - Le bâtiment résidentiel Bat. 1, vue depuis le nord
(image issue de lasergrammétrie E. Balbo, Archéo/Scan)

La seconde zone majeure de l'intervention de cette année a concerné le vaste bâtiment de 180 m² qui jouxte la motte, à une dizaine de mètres de cette dernière. La fouille de l'espace interne de cette résidence a permis d'identifier 5 foyers, peu structurés, mais qui révèlent un processus de déplacement des zones de combustion domestiques, au cours de l'occupation à l'intérieur d'un vaste espace non compartimenté. Il restait, afin de connaître l'emprise totale de l'édifice, d'en dégager le pignon côté nord-est. La fouille n'a toutefois permis d'attester que l'angle de la construction, le mur ayant été presque totalement démantelé ; toutefois, la présence d'une tranchée de récupération et quelques autres indices suggèrent que l'accès au rez-de-chaussée du bâtiment s'effectuait via une porte ménagée dans ce pignon. Enfin, poursuivant l'exploration des abords même de cet édifice que l'on considère comme étant une aula, une autre construction maçonnée, de plan carré a été partiellement dégagée vers le nord-ouest ; la fouille de son espace interne sera menée l'an prochain, mais quelques caractéristiques invitent à y voir un bâtiment annexe à la construction principale. Le décapage vers le sud-ouest contre le pignon de cette dernière n'a pas révélé de bâtiment maçonné mais plusieurs lits charbonneux découverts sous des couches de sable pourraient laisser supposer d'autres types de structures, en tous cas, une occupation contemporaine qu'il reste à circonscrire et caractériser.

Enfin, cette fois-ci vers le sud-est, à quelques mètres du bâtiment principal, c'est une toute autre occupation qu'a révélé la fouille d'un fort talus (probable banquette de culture moderne) avec la découverte d'un long mur dont les extrémités ne sont pas encore atteintes (longueur actuelle d'une douzaine de mètres). Ce mur, peu large borde une sorte de calade en petits moellons d'environ 2 à 3 m de large. Cet ensemble de structures, pourrait correspondre à un élément de voirie (?). Sa chronologie semble très différente des vestiges voisins des XIe-XIIe siècles puisque les éléments mobiliers recueillis en surface orienteraient vers la période moderne la phase d'utilisation de ces structures (masque zoomorphe en céramique XVIe/XVIIe siècle).

Conte Patrice



LA PORCHERIE - Apparition du sommet de la couche de base de remplissage du fossé (us 318) sous le limon « massif » (us 210) (P. Conte)

RILHAC-RANCON

La Lande du Peyrou

Suite au projet de construction d'une zone pavillonnaire au Lieu-dit La Lande du Peyrou sur la commune de Rilhac-Rancon, le Service régional d'archéologie a prescrit un diagnostic archéologique préventif sur les terrains impactés. Leur superficie cumulée totalise approximativement 1,8 hectare.

Treize sondages mécaniques linéaires ont été réalisés sur les deux parcelles visées par ce projet immobilier. Ils ont permis de constater l'absence de vestiges liés à une occupation humaine ancienne à l'emplacement des constructions envisagées.

Giraud Thierry

ROCHECHOUART

Village de Biennac

L'opération de diagnostic archéologique à Biennac, prescrite par le service régional de l'Archéologie, a consisté en 3 sondages le long de la D10 qui traverse le bourg. Cette opération devait venir en amont d'un projet d'assainissement, mais des tranchées de réseaux avaient été réalisées avant notre intervention.

Les trois sondages ouverts n'ont livré que des indices d'occupation plutôt récente puisqu'attribuée au XIXe siècle. L'opération n'a donc pas permis d'obtenir la confirmation d'un passé antique à l'origine de Rochechouart.

Guillin Sylvain

SAINT-BRICE-SUR-VIENNE

Rue du 8 mai 1945

L'opération de fouille archéologique prend place dans le cadre de la construction d'une maison individuelle. Elle s'est déroulée du 5 au 30 octobre 2020. La prescription de fouille a été émise après la réalisation d'un diagnostic positif réalisé par Catherine Roncier (Inrap). La parcelle diagnostiquée initialement a été scindée en deux lots constructibles, aussi, l'opération de fouille réalisée en 2020 concerne la moitié occidentale.

Deux périodes principales ont été mises au jour : le Moyen-Âge et l'Époque moderne.

Une aire d'ensilage a été découverte et est composée de 13 silos datés par la céramique des Xe-XIVe siècles assez largement (des datations radiocarbone devraient permettre d'affiner les datations). Il semble que ces silos soient synchrones dans leur utilisation. À ces silos sont associés une série de trous de poteau qui pourraient correspondre à un abri pour l'aire d'ensilage. Au nord, en partie en dehors de la zone de fouille, se déploie également une structure fossoyée formant un enclos quadrangulaire dont l'abandon est daté de la même fourchette chronologique.

Pour la période moderne, il semble que table rase ait été faite. Une partie de la zone de fouille, au centre, a été remblayée recouvrant ainsi une partie des vestiges de la première phase. Cet apport

sédimentaire crée un effet visuel en rehaussant le terrain afin d'installer un bâtiment de plan hexagonal dont seule la moitié des fondations subsiste. Le reste a été intégralement récupéré et les niveaux de sol à l'intérieur ne sont pas conservés. La nature de ce bâtiment est très probablement un pigeonnier. Les indices chronologiques sur le terrain sont assez faibles mais l'ouvrage est mentionné dans les sources historiques au XVIe siècle.

Enfin, des fossés parcelaires assez récents ont été mis au jour en particulier dans la partie occidentale du site.

La fouille a donc permis de mettre au jour une occupation rurale du Moyen Âge (Xe-XIVe siècles) plutôt périphérique à l'habitat associé qui doit se situer en dehors de l'emprise de fouille (peut-être sur la parcelle voisine ?). Pour l'Époque moderne, le site évolue tout en gardant une vocation agricole mais plus prestigieuse.

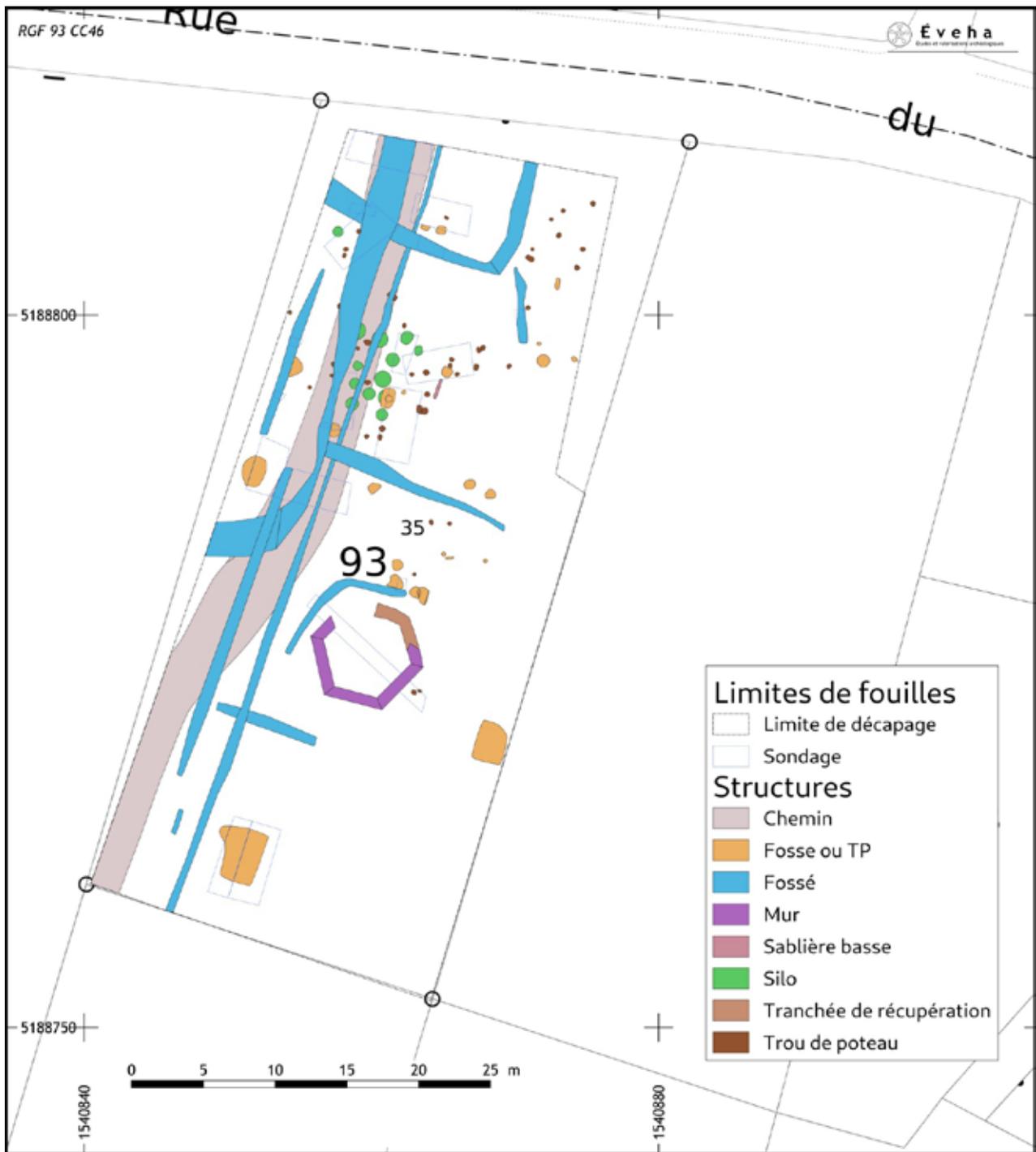
Poulain Peggy



SAINT-BRICE-SUR-VIENNE - Exemples de silos



SAINT-BRICE-SUR-VIENNE - Vue du bâtiment hexagonal en fin de fouille



SAINT-BRICE-SUR-VIENNE - Plan masse des structures

SAINT-DENIS-DES-MURS Villejoubert

L'association ORMAL a poursuivi cette année le travail de documentation commencé en 2017 sur l'oppidum de Villejoubert, site de hauteur fortifié accueillant une occupation néolithique, laténienne et romaine. Ce site, établi sur la commune de Saint Denis-des-Murs à l'extrémité ouest du Parc Naturel Régional de Millevaches, repose sur un plateau oblong, bordé par la Maulde sur son flanc est et la Vienne sur son flanc ouest. Avec une superficie estimée à 350 hectares, il s'agirait du plus grand site d'habitat d'époque laténienne d'Europe occidentale.

L'opération menée en 2020 était une prospection topographique sur les fortifications du site. Le système défensif de l'oppidum est connu principalement grâce aux travaux archéologiques de J. Perrier, M. Tandeau de Marsac, et J.-M. Desbordes ; ce dernier a déjà publié une carte générale des segments fortifiés du site qui a servi de base à l'établissement des problématiques de la prospection. L'opération a été menée sur la section sud-est du site, une zone qui englobe plusieurs segments fortifiés dont le rempart dit « principal » qui barre l'isthme à l'entrée du plateau, le segment fortifié surplombant le méandre au-dessus de la Maulde au nord-est de ce dernier, la zone intermédiaire entre ces deux remparts et une possible fortification avancée en aval du rempart « principal ».

Le rempart « principal » est, de toutes ces fortifications, le plus connu en cela qu'il est encore massivement apparent dans le relief du plateau. L'opération a permis d'observer en sur le tiers supérieur de la pente, une rupture formant une sorte de replat ou

d'effet de terrasse ; ceci pourrait marquer la limite entre l'élévation naturelle et le renfort artificiel.

Le segment fortifié au-dessus du méandre de la Maulde a offert les résultats les plus intéressants de la campagne. Tout d'abord, le relevé de son tracé en plan a permis de rectifier la carte des fortifications du site. Ensuite, des levées de points sur le profil de l'élévation ont montré une hauteur d'environ 12 m précédée d'un fossé encore profond de 0,5 à 1,8 m et large de 7,6 à 11,5 m. Les dimensions observées sont conséquentes et se rapprochent de celle du rempart « principal », ce qui nuance l'idée de hiérarchie entre les différents segments.

Entre ces deux remparts, la rupture de pente a révélé un très léger talus arrasé ainsi que quelques blocs émergents à travers l'humus. Ces observations sont trop minces pour soutenir l'hypothèse de J.M. Desbordes, qui envisageait que les pentes naturelles accueilleraient un renfort en pierres sèches.

Cette opération vient apporter un nouvel ensemble de données sur les fortifications du site protohistorique de Villejoubert, en confirmant ou corrigeant en plan certaines données antérieures, tout en apportant des informations nouvelles sur les profils de certains segments. Il semble désormais nécessaire d'envisager de nouveaux types d'opérations – sondages, LIDAR – pour continuer à explorer ces problématiques.

Parachaud Kevin

SAINT-GENCE 1 rue des Cheyroux

Ce diagnostic archéologique a été mené sur une parcelle destinée à la construction d'une maison d'habitation, à 250 m au sud de l'agglomération gauloise et de l'occupation antique de Saint-Gence. La proximité de ces vestiges a donc imposé une reconnaissance archéologique sur cette parcelle.

Les six tranchées parallèles qui ont été réalisées n'ont révélé aucun vestige ou niveau archéologique. Les stratigraphies montrent les arènes ou les argiles sous 0,10 à 0,50 m de niveaux de colluvionnement ou de terre arable.

Beausoleil Jean-Michel

SAINT-JUST-LE-MARTEL Chemin du Grand Bonnefond

L'opération de sondages et d'évaluation archéologiques a été motivée par le projet de construction d'une maison d'habitation au lieu-dit « Chemin du Grand-Bonnefond », sur la commune de Saint-Just-Le-Martel (parcelle 09 p, section BK).

Les 5 tranchées réalisées sur une emprise totale de 2 000 m² ont montré l'absence d'occupation structurée et pérenne. Aucun site archéologique n'a été découvert dans la parcelle.

Beausoleil Jean-Michel

SAINT-LAURENT-SUR-GORRE

Église Saint-Laurent

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre (France, Haute-Vienne) à l'intérieur de l'église Saint-Laurent du 10 au 18 février 2020. Ce diagnostic s'attachait à identifier des vestiges antérieurs et/ou contemporains à la construction de l'église, et mettre au jour des indices intéressants divers remaniements de plan.

Le diagnostic archéologique a permis d'explorer 4 sondages couvrant 3 % de l'intérieur de l'édifice. Lors de la réalisation de ces sondages, des niveaux de sols ont été identifiés, mais ils n'ont pu être datés précisément. Les éléments de datations retrouvés proviennent tous pour l'essentiel d'un remblai important (près de 1,5 m de puissance stratigraphique) lié à un

réaménagement interne de la nef (réfection de sol ?). Ce remblai est daté par chronologie relative entre le XVe siècle et le premier tiers du XIXe siècle. C'est dans ce remblai, riche en matériel osseux et épingles de linceul, qu'est installé le dernier niveau de sépultures (probablement au XVIIIe siècle). Un sondage près du chœur a permis de mettre en évidence un changement de plan, mais là encore l'absence de matériel ne nous permet pas de dater précisément cette reprise d'œuvre. Seule une chronologie relative des événements a pu être établie.

Kirschenbilder Benoît

SAINT-LÉONARD-DE-NOBLAT

Place de la Libération

En septembre 2020, l'association Connaissance et Sauvegarde de Saint-Léonard, présidée par Martine Tandeau de Marsac, a réalisé trois sondages à l'extérieur du mur de clôture du cimetière communal dans le but, notamment, « de découvrir si l'espace d'inhumation ancien (tombe datables de l'époque carolingienne) découvert, en 1981, à l'intérieur du cimetière se poursuit au-delà du mur de clôture actuel », et si les tombes étaient « antérieures à l'existence d'un édifice religieux sur le site ou si la création d'un édifice religieux (...) a entraîné celle d'un espace funéraire ». À cette occasion, le sondage 2 a livré une tombe en coffrage (fig. 1), requérant notre intervention pour la fouiller selon les protocoles archéothanatologiques en vigueur, puis de réaliser une étude ostéologique du squelette prélevé.

Le coffrage s'est révélé vide d'ossement (fig. 2), en raison certainement de l'absence de conservation des restes organiques liée à l'acidité des sols. En effet, les dalles du coffrage ne présentaient pas de signes d'ouverture antérieure, indiquant que l'absence du squelette n'était liée à aucune manipulation osseuse. Aucun élément de datation n'a pu être recueilli lors de la fouille. Mais ce type de coffrage est rencontré du xie au xive siècles selon les régions et les cimetières. Une comparaison peut être établie avec des coffrages fouillés rue du Pont-Saint-Étienne à Limoges (87), datés des XIIIe-XIVe siècles à partir des squelettes.

Verliac Gaëlle-Anne



Saint-Léonard-de-Noblat - Tombe avant ouverture (CSSL)



Saint-Léonard-de-Noblat - Tombe après ouverture (G.-A. Verliac)

SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT

Place de la Libération

Des sondages ont été réalisés sur une faible emprise, en septembre 2020, place de la Libération, en limite du mur de clôture du cimetière. Cette opération archéologique avait pour but : de vérifier l'étendue et la datation d'un espace d'inhumation (découvert lors de sondages en 1981) proche d'un lieu de culte ancien, Saint-Martin-de-Champmain ; d'étudier la fondation du mur de clôture du cimetière dont plusieurs secteurs, en élévation, sont constitués de blocs de granit de grand module. Trois zones de sondage ont été ouvertes d'ouest en est de part et d'autre des deux portails d'entrée du cimetière (fig. 1).

La première zone, SD1, (voisine des sondages de 1981 où a été trouvé du charbon de bois daté de 760 + ou – 150) a révélé la présence de deux fosses taillées dans le rocher en place. Dans un contexte très perturbé par les remblaiements successifs de la place, des pierres plates implantées verticalement sur les côtés et une horizontale en couvercle sont apparues ; elles évoquent le réaménagement de ces fosses-sépultures en tombes bâties. L'analyse du charbon de bois trouvé en fond de fosse au contact du rocher donne la datation suivante : âge ¹⁴C BP : 965 + ou – 30 ; âge calibré de 1024 à 1159 ap. J.-C.

La deuxième zone, SD2, a révélé un alignement de pierres plates verticales, sans doute vestiges d'une sépulture bâtie ; le fond de l'espace ainsi délimité contenait, mélangé à la terre au contact du substrat, du charbon de bois dont l'analyse a donné les éléments de datation suivants : âge ¹⁴C BP 900 + ou – 30 ; âge calibré de 1042 à 1219 ap. J.-C. En élargissant le sondage vers l'est une tombe en coffrage, apparemment non perturbée, a été mise au jour. Sa fouille par des archéologues d'Éveha n'a permis de retrouver ni ossements ni mobilier. Sa typologie pourrait la rattacher aux sépultures trouvées dans la région, datables des XIIIe-XIVe siècles (fig.).



Saint-Léonard-de-Noblat - Chaîne d'angle d'un bâtiment dans le mur du cimetière (CSSL)



Saint-Léonard-de-Noblat - Vierge à l'Enfant dans une niche, église Saint-Jean-Baptiste (AM Saint-Léonard-de-Noblat)

La troisième zone, SD3, a été ouverte à la jonction de deux tronçons du mur de clôture du cimetière nettement individualisés : à l'ouest présence dans la maçonnerie de blocs de granit de grand module ; à l'est seulement de petites pierres de gneiss. L'approfondissement du sondage jusqu'au substrat entaillé pour recevoir la fondation a permis de dégager trois assises supplémentaires constituées de blocs de granit de grand module (environ 0,30 m d'épaisseur sur 0,40 à 0,70 m de longueur). Ces blocs sont posés directement l'un sur l'autre sans liant et les espaces entre eux soigneusement obturés par de petites pierres. Leur disposition, au contact de la partie de mur de facture différente, montre que l'on se trouve au chaînage d'angle d'une construction (fig. 3).

Conclusion : Les deux premières zones de sondage ont mis en évidence des sépultures bâties datables entre le début du XIe siècle et le XIVe. Ils confirment qu'il a existé, pendant un temps long, au sommet du dôme de Champmain, un espace funéraire bien distinct de l'emplacement que l'on assigne ordinairement au cimetière médiéval de Saint-Léonard. Ces tombes sont vraisemblablement à associer à un lieu de culte proche, sûrement modifié et reconstruit à plusieurs reprises au cours d'une très longue période qui pourrait s'étaler du IXe siècle jusqu'à la disparition de Saint-Martin-de-

Champmain comme paroisse, vers le milieu du XVII^e siècle. Les archives indiquent qu'après la démolition de l'église Saint-Martin-de-Champmain pendant la Révolution, une chapelle Saint-Jean-Baptiste a été construite sur le site, à l'initiative de la confrérie des Pénitents blancs, en 1815. La qualité et le mode de construction du chaînage d'angle retrouvé dans le dernier sondage inclinent à penser que nous sommes en présence de la fondation et d'une partie en élévation, en place, d'un édifice, peut-être d'origine médiévale, réemployées lors de la construction de la chapelle de 1815. Accessoirement, la recherche documentaire sur

cette chapelle a permis de trouver (AM Saint-Léonard-de-Noblat) une photographie de son pignon ouest qui montre au-dessus du portail d'entrée une statue manifestement utilisée en réemploi. Il s'agit d'une Vierge à l'Enfant en calcaire, d'environ 1 m de hauteur (actuellement conservée dans le bas-côté nord de la nef de la collégiale et dont on ignorait l'origine) qui, selon les historiens de l'art, serait datable du XV^e siècle (fig. 4).

Tandeau de Marsac Martine
et Bernaben Bernard

SAINT-PRIEST-TAURION

Le Monteil, parc solaire, tranche nord

Cette opération a été mise en œuvre dans le cadre de la construction d'un parc solaire photovoltaïque situé sur le versant sud de la colline du Monteil.

Les 78 sondages ont livré la preuve que la quasi-totalité de l'emprise a été décapée et profondément remaniée jusqu'au substrat à partir des années 2000, pour le stockage et l'arrosage de milliers de mètres cubes de bois issus de la tempête de 1999.

La construction de pistes et de chemins permettant le passage des poids-lourds, la mise en place de drains

et de canalisations d'eau ont accentué la modification du paysage et du sous-sol. Une seule « anomalie » correspondant à une petite fosse (ou chablis) non datée et sans mobilier a été mise au jour dans un secteur épargné par les décapages contemporains. L'opération s'avère donc archéologiquement négative.

Devevey Frédéric

SAINT-SYLVESTRE

Abbaye de Grandmont

Les circonstances sanitaires ont contraint à une révision complète de notre programme d'action pour l'année 2020, permise grâce à l'appui du Service régional de l'Archéologie de Nouvelle-Aquitaine, site de Limoges.

Sur le terrain, nous avons mobilisé une équipe réduite, divisée en plusieurs groupes, afin de surveiller le décapage mécanique des zones à fouiller en 2021 (partie ouest de la nef de l'abbatiale et extension du cimetière monastique), d'exploiter les données du relevé LiDAR sur le domaine vivrier de l'abbaye, de poursuivre l'étude archéologique du bâti de la principale grange de Grandmont et de compléter nos informations sur le mobilier lapidaire grâce, notamment, à des relevés photogrammétriques.

Le démontage complet de l'hypothétique quai de chargement du XIXe siècle, construit à l'emplacement du cloître, a permis de récupérer un mobilier lapidaire abondant et divers : colonnettes, chapiteaux, claveaux, tas de charge, clef de voûte avec huit départs... Le secteur décapé de la nef comporte deux types de remblai : des dépôts contemporains hétérogènes surmontant un remblai homogène sableux. Quelques pierres de construction ont été trouvées dans ce dernier, non loin du sol supposé, dont un réemploi sculpté avec un écusson en face arrière. Si, à ce stade, aucune trace de pavement n'a été mise au jour, un ensemble de grosses dalles en place pourrait correspondre à une porte donnant vers la partie nord de l'abbaye ; elle est placée au même niveau que la porte sud. Les murs gouttereaux semblent avoir été entièrement démontés dans cette zone. A l'est du chevet et de l'aile orientale du monastère, seule la partie supérieure des remblais de terrassement modernes a été mécaniquement décapée, afin de se réserver la possibilité d'étudier plus finement leur organisation. A l'ouest, des traces

de construction pourraient correspondre au mur est de l'aile orientale du monastère. Deux canalisations d'évacuation ont été repérées à travers le remblai moderne. Construites en pierre avec des dalles de couverture, elles semblent branchées sur le bâtiment oriental et se dirigent vers la terrasse orientale, selon deux axes légèrement différents. Celle la plus au sud est associée à un regard appareillé qui pourrait être aménagé au pied du bâtiment oriental. Un double tournois daté de 1589 a été retrouvé dans le remblai avoisinant ce regard. Enfin, dans la partie sud-est, un mur de direction ouest-est pourrait correspondre à l'aménagement de la première terrasse, en liaison avec un escalier faisant communiquer la plate-forme de l'abbaye et la berge de l'étang des Chambres située en contrebas.

Le temps libéré par l'absence de fouille lourde a été mis à profit pour proposer une synthèse générale des recherches historiques, archéologiques et paléo-environnementales menées depuis 2013 sur l'abbaye et son territoire. Nous avons également poursuivi l'enquête sur les textes hagiographiques du XIIe siècle, avec l'analyse de la Vita Hugonis, compagnon du fondateur Etienne, et une étude des pathologies et des guérisons relatives dans les Vies.

Le recalibrage financier de l'opération a permis, enfin, de mettre en oeuvre une série de travaux de laboratoire : étude et stabilisation du petit mobilier (LandArc) ; restauration d'une bulle pontificale de Clément VII, pape d'Avignon (Arc'Antique, fig. 1) ; analyse de plomb sur les 35 ampoules de pèlerinage retrouvées dans le cimetière monastique (IrAmat) ; analyse de 10 prélèvements de mortier (IUT de Nancy) ; datation par le radiocarbone de 5 prélèvements osseux (Lyon 1, protocole Artémis) et étude anthropologique des individus fouillés en 2018 et en 2019 (Erwan Nivez).

Les résultats de ces travaux étaient toujours en attente à la fin de l'année, sauf l'analyse du contenu d'une des ampoules de pèlerinage retrouvée en place dans une sépulture du cimetière monastique (SAS Laboratoire Nicolas Garnier). L'ampoule a contenu très majoritairement une huile végétale, certainement de noisette ; on note également une faible quantité de poix de conifère, probablement de sapin *Abies* sp., et de corps gras d'animal ruminant. Cette composition est la même que celle d'une fiole fusiforme en verre, tardo-antique, retrouvée à Eauze (Gers).



SAINT-SYLVESTRE - Bulle de Clément VII, pape d'Avignon (1378-1394), retrouvée dans une sépulture de l'église, avers et revers

Racinet Philippe et Colaye Julie

VERNEUIL-SUR-VIENNE

Greignac

Notice non-parvenue

Roncier Catherine (Inrap)

VEYRAC

Les Cosjanots, parcelle A 1409

En préalable à la construction d'un pavillon individuel au lieu-dit « Les Cosjanots » sur la commune de Veyrac en Haute-Vienne, une prescription émise par le service régional de l'Archéologie de Nouvelle Aquitaine a déclenché un diagnostic archéologique. Cette opération porte sur une superficie de 1825 m². Le projet se situe au nord de la commune de Veyrac à une altitude moyenne de 300 m au sein des plateaux intermédiaires du Limousin, derniers contreforts du Massif central, marqué par un paysage de plateaux doucement modelés. La prescription s'appuie sur la

découverte à proximité d'un coffre funéraire d'époque gallo-romaine et de souterrains médiévaux.

La phase de terrain s'est déroulée les 15 et 16 juillet 2020 afin d'évaluer le potentiel archéologique de la parcelle concernée. Cette opération archéologique a atteint ses objectifs prescrits en permettant la reconnaissance de 10,75 % de la surface accessible de l'emprise, avec la réalisation de trois sondages mécaniques : ces derniers n'ont pas permis la découverte de vestiges archéologiques.

Defaye Sophie